

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

Circulaire n° 01

**Du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021
relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat
au titre de l'année universitaire 2021-2022**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Circulaire n° 01

du 19 dhou el kaada 1442 H correspondant au 29 juin 2021

relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022

La présente circulaire a pour objet de définir les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation aux titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2021-2022.

L'accès à l'enseignement et à la formation supérieurs est ouvert aux titulaires du baccalauréat ou d'un titre étranger reconnu équivalent.

1. Préinscription, orientation et inscription

1.1. Conditions générales

L'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs repose sur les quatre paramètres suivants :

- la série et les résultats du baccalauréat (moyenne pondérée calculée*ou moyenne générale obtenue au baccalauréat, selon le domaine ou la filière d'inscription, et de conditions complémentaires dans certains cas) ;
- les vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat ;
- les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs ;
- les circonscriptions géographiques.

*Moyenne pondérée calculée : c'est la moyenne entre la moyenne générale obtenue au baccalauréat et la ou les note(s) de la ou des matière(s) « essentielle(s) ». Les moyennes pondérées calculées selon les domaines ou filières de formation sont données dans le tableau ci-dessous :



Domaines [®] ou filières	Séries du baccalauréat	Moyennes pondérées calculées
Domaine SNV	Sci Exp.	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + note\ Sci\ Naturelles}{3}$
Domaine STU	Maths	
Sciences Médicales Sciences Vétérinaires	TM	
		Moyenne générale obtenue au baccalauréat
Domaine SM	Maths	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + \frac{(note\ Phys + note\ Maths)}{2}}{3}$
Domaine ST	Sci Exp.	
	TM	
Domaine MI	Maths	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + \frac{(note\ Phys + note\ Maths)}{2}}{3}$
Domaine AUMV	TM	
	Sci Exp.	
Domaine LLE (sauf langue Russe et langue Turque)	Langues étrangères	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + note\ Langue\ de\ la\ filière\ demandée}{3}$
	Lettres et philo	
	Math, TM, Sci Exp. Gestion & économie	
Interpretariat	Langues étrangères	$\frac{(Moy\ BAC * 2) + (Moy\ 3\ langues\ concernées)}{3}$
	Lettres et philo	
SHS, DSP, Arts, LCA, LLA, STAPS et SEGC	Toutes les séries du baccalauréat	Moyenne générale obtenue au baccalauréat

* Les abréviations des domaines de formation sont précisées dans le tableau portant le sommaire des annexes ci-après.

Des conditions complémentaires de préinscription sont exigées pour l'accès aux classes préparatoires et à certains domaines et filières de formation.

Pour l'accès aux filières des Sciences Médicales (Médecine, Médecine Dentaire et Pharmacie), il sera procédé à un classement national de l'ensemble des demandes des bacheliers. Une moyenne nationale unique sera donc définie après traitement pour l'accès à chacune de ces trois filières.

L'accès aux filières des Sciences Médicales et des Ecoles Supérieures pour les titulaires d'un baccalauréat étranger reconnu équivalent est conditionné par la réussite à un test de niveau.

En sus des conditions précitées, l'accès aux Ecoles Normales Supérieures est subordonné à la réussite à un entretien devant un jury. Cet entretien peut être effectué en présentiel dans l'école d'affectation ou bien en présentiel délocalisé dans un Etablissement d'Enseignement Supérieur (EES).

Pour ce qui est du domaine des Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportives (STAPS), un certificat médical de bonne santé est exigé. Les nouveaux bacheliers de la catégorie des sportifs d'élites, en activité et reconnus par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, ouvrent droit à une inscription dans le domaine des STAPS sans conditions de moyenne minimale.

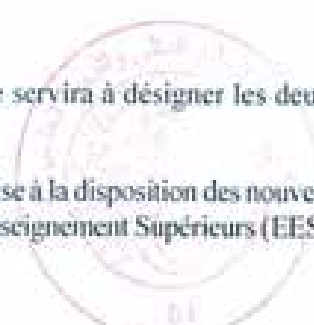
La préinscription, l'orientation et l'inscription définitive des nouveaux bacheliers se font exclusivement en ligne. Pour effectuer ces opérations, deux sites Internet sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers :

<http://www.mesrs.dz>

<http://www.orientation.esi.dz>

La dénomination « sites internet dédiés » utilisée dans la suite du texte servira à désigner les deux sites internet précédemment cités.

Pour faciliter l'accès à ces sites internet dédiés, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des Etablissements d'Enseignement Supérieurs (EES).



Toutes les informations nécessaires à la compréhension du processus de préinscription, d'orientation et d'inscription définitive sont disponibles sur le Portail du Bachelier 2021 :

<https://bac2021.mesrs.dz>

La présente circulaire accompagnée du guide du nouveau bachelier sont téléchargeables sur tous les supports numériques (Ordinateur, Tablette, Smartphone). Elle permet de:

- fournir toutes les conditions d'accès des bacheliers aux EES ;
- donner diverses informations concernant les domaines, les filières et les spécialités de formation dispensées dans les EES;
- préciser les procédures d'inscription dans les EES des titulaires du baccalauréat spécifique (Lycée Bouâmama);
- clarifier les procédures de demande d'équivalence et d'inscription dans les EES aux titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres départements ministériels sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).
- fournir des informations concernant les formations dispensées dans les établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

En plus de ces données, les informations ci-dessous sont disponibles sur le Portail du bachelier

- le guide du nouveau bachelier;
- les divers parcours des formations dispensées par établissement (GeoPortail) ;
- un lien vers le portail-web de chaque EES ;
- de nombreuses informations complémentaires, dont celles relatives aux œuvres universitaires (bourse d'études, transport, hébergement et restauration);
- la version Android de la Circulaire « TawdjihCom ».

TawdjihCom est une version interactive de la circulaire téléchargeable et installable sous Android (Smartphone et Tablette). Elle offre plusieurs fonctionnalités permettant au bachelier notamment d'identifier, selon sa série de baccalauréat, la wilaya d'obtention de son baccalauréat et ses résultats obtenus au baccalauréat, la liste des filières auxquelles il ouvre droit.

1.2. Préinscription et orientation

L'annexe 01 de la circulaire présente l'ensemble des formations assurées par domaine. Il existe au total quatorze (14) domaines dans l'Enseignement Supérieur qui se déclinent en filières et spécialités. Les différents cursus de formation se présentent comme suit :

- Licence (BAC + 3) qui se construit à partir de l'un des trois parcours ci-dessous :
 - **Formation à Recrutement Local ou Régional** construite à partir d'un socle commun de domaine ou de filière, se poursuivant par une spécialisation au choix selon le classement par ordre de mérite ;
 - **Filière à Recrutement National** donnant accès directement à un domaine ou une filière qui se décline en une ou plusieurs spécialités ;
 - **Formations professionnalisantes** dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et



Techniques Appliquées (ISTA) des EES. Ces formations sont co-construites avec les secteurs utilisateurs et offrent à leurs diplômés la possibilité d'acquérir des compétences académiques et professionnelles à même de les rendre rapidement opérationnels. Elles sont appelées à couvrir les besoins du secteur tertiaire (services, commerces...) et du secteur secondaire (transformation, production de biens...).

- Les ISTA sont des espaces universitaires spécifiques, au sein de l'université, consacrés exclusivement à des formations BAC + 3.

- **Master à Coursus Intégré** de Licence (BAC + 5 sanctionné par deux diplômes – Licence et Master) qui correspond à une spécialité donnée dès la première inscription. Il est à noter que seuls les étudiants inscrits dans ce type de parcours peuvent poursuivre la formation du Master correspondant.
- **Classes préparatoires** de deux (02) années sanctionnées par un concours d'accès au second cycle des écoles supérieures.

Après validation des deux années d'étude dans les classes préparatoires, l'accès au second cycle de l'école supérieure est conditionné par la réussite à un concours national de cette école. Ce concours est organisé comme suit :

- Concours sur titre pour les étudiants de l'école, où 50% à 70% des places pédagogiques disponibles sont destinées pour la catégorie des étudiants les mieux classés de l'école;

- Concours sur épreuves écrites pour les étudiants de l'école non retenus au concours sur titre, pour les étudiants issus des autres écoles et pour les étudiants du même domaine des universités et des centres universitaires ayant accomplis avec succès les deux premières années d'études sans retard de scolarité.

Les modalités du déroulement du concours sont fixées par voie réglementaire.

Les classes préparatoires sont rattachées à sept domaines : Sciences et Technologies (ST) ; Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC) ; Sciences de la Nature et de la Vie (SNV) ; Mathématiques et Informatique (MI) ; Sciences Humaines et Sociales (SHS) ; Droit et Sciences Politiques (DSP) et Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV).

A- Les classes préparatoires en Sciences et Technologies (CP-ST) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Polytechnique d'Alger ;
- École Nationale Polytechnique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine ;
- École Nationale Supérieure des Travaux Publics d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de l'Hydraulique de Blida ;
- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie d'Annaba ;
- École Supérieure des Technologies Industrielles d'Annaba ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tlemcen ;
- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran ;
- École Nationale Supérieure de Technologie d'Alger ;
- École Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger ;



- École Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna

B- Les classes préparatoires en Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (CP-SEGC) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École des Hautes Etudes Commerciales de Koléa ;
- École Supérieure de Commerce de Koléa ;
- École Nationale Supérieure en Statistique et en Economie Appliquée de Koléa ;
- École Supérieure de Gestion et d'Economie Numérique de Koléa ;
- École Supérieure des Sciences de Gestion d'Annaba ;
- École Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine ;
- École Supérieure de Management de Tlemcen ;
- École Supérieure d'Economie d'Oran.

C- Les classes préparatoires en Sciences de la Nature et de la Vie (CP-SNV) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure Nationale Agronomique d'El Harrach ;
- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger ;
- École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran.
- École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela.

D- Les classes préparatoires en Informatique (CP-MI) qui permettent d'accéder au second cycle de l'une des écoles supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure d'Informatique d'Alger ;
- École Supérieure d'Informatique de Sidi Bel Abbès ;
- École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia;
- École Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle de Sidi Abdellah.

E- Les classes préparatoires intégrées « spécifiques » qui permettent d'accéder au second cycle des écoles supérieures suivantes :

- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine ;
- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger ;
- École Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information d'Alger ;
- École Nationale Supérieure des Sciences Politiques d'Alger ;



F-Les classes préparatoires intégrées «spécifiques du pôle technologique de Sidi Abdellah, Alger»

qui permettent l'accès au second cycle des deux écoles nationales supérieures suivantes :

- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger ;
- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger.

L'annexe 01 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les différentes formations citées ci-dessous.

• **Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)**

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou filières de formation ;

Colonne 2 : Domaines ou filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant le domaine ou la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux domaines ou filières de formation ;

Colonne 6 : Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription. Cette colonne mentionne le mode de participation au classement en vue de la préinscription aux domaines ou filières de formation.

• **Filières à Recrutement National (FRN)**

Colonne 1 : Code d'identification de la FRN ;

Colonne 2 : Intitulé de la FRN ;

Colonne 3 : Intitulés des spécialités des FRN's ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la FRN ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des FRN's ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux FRN's ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux FRN's.

• **Formations de Master à Coursus Intégré de Licence (MCIL)**

Colonne 1 : Code d'identification du MCIL ;

Colonne 2 : Filière de formation MCIL ;

Colonne 3 : Intitulé des spécialités MCIL ;

Colonne 4 : Établissement de formation assurant la formation MCIL ;

Colonne 5 : Précision du caractère national de chacune des formations MCIL ;

Colonne 6 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations MCIL ;

Colonne 7 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux formations MCIL.

• **Formations professionnalisantes dispensées dans les Départements ou dans les Instituts des Sciences et**



Techniques Appliquées (ISTA) des EES

Colonne 1 : Code d'identification des domaines ou des filières des formations professionnalisantes dispensées;

Colonne 2 : Domaines des formations professionnalisantes;

Colonne 3 : Filières des formations professionnalisantes ;

Colonne 4 : Spécialités des formations professionnalisantes ;

Colonne 5 : EES assurant les formations professionnalisantes ;

Colonne 6 : Précision du caractère national de recrutement dans les formations professionnalisantes ;

Colonne 7 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux formations professionnalisantes;

Colonne 8 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

• Formation de deux années dans les Classes préparatoires des Ecoles Supérieures

Colonne 1 : Code d'identification des classes préparatoires ;

Colonne 2 : Classes préparatoires au sein des Ecoles ;

Colonne 3 : Écoles supérieures abritant chaque type de classes préparatoires ;

Colonne 4 : Précision du caractère national de recrutement dans les classes préparatoires ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux classes préparatoires ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription aux classes préparatoires.

1.3. Préinscription et orientation dans les Écoles Normales Supérieures

L'annexe 02 de la circulaire présente les formations dispensées dans les Ecoles Normales Supérieures (ENS). Ces écoles assurent des parcours dédiés à la formation des formateurs au profit du secteur de l'Éducation Nationale. Il s'agit des trois paliers :

- Professeur d'Enseignement Primaire (PEP);
- Professeur d'Enseignement Moyen (PEM) ;
- Professeur d'Enseignement Secondaire (PES).

Les places pédagogiques disponibles dans les ENS sont fixées annuellement par palier, selon les besoins exprimés par le secteur de l'Éducation Nationale.

L'inscription définitive dans les ENS est subordonnée à la condition d'âge fixée au plus à 24 ans au 31.12.2021 et au résultat de l'entretien. Le candidat retenu pour une formation dans ces écoles est tenu de signer un contrat d'engagement avec le secteur de l'Éducation Nationale pour son affectation future à l'issue de sa formation.

L'annexe 02 de la circulaire se présente sous forme de tableaux mentionnant dans leurs colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les ENS.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;





Colonne 3 : ENS assurant la filière de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque ENS ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription dans les ENS.

1.4. Préinscription et orientation dans les filières des Sciences Médicales

L'annexe 03 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les filières des Sciences Médicales.

Colonne 1 : Code d'identification des filières de formation ;

Colonne 2 : Intitulés des filières de formation ;

Colonne 3 : EES assurant des filières de formation ;

Colonne 4 : Circonscriptions géographiques rattachées à chaque EES ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat donnant droit à l'accès aux filières de formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.5. Préinscription et orientation dans les formations en Sciences Vétérinaires

L'annexe 04 de la circulaire mentionne dans ses colonnes les règles générales applicables en matière de préinscription et d'orientation dans les Sciences Vétérinaires.

Colonne 1 : Code d'identification de la formation ;

Colonne 2 : Intitulé de la formation ;

Colonne 3 : Universités, Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire ou Instituts d'Universités assurant la formation ;

Colonne 4 : Précision du caractère régional ou national de chaque formation ;

Colonne 5 : Séries de baccalauréat hiérarchisées par priorité donnant droit à l'accès à la formation ;

Colonne 6 : Bases de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription.

1.6. Bac avec mention « Excellent »

Le titulaire du baccalauréat obtenu avec mention «Excellent» renseigne en ligne une fiche de vœux, suivant la procédure décrite dans la rubrique 2.1 ci-dessous, dans le respect des conditions fixées en matière de série du baccalauréat. Il sera satisfait dans l'un de ses choix.

Indépendamment de son appartenance géographique, le titulaire d'un baccalauréat obtenu avec une mention «Excellent» aura la possibilité, lors des inscriptions définitives, de choisir le lieu d'affectation dans la filière à laquelle il aura été affecté à l'issue des traitements, dans le respect des moyennes minimales d'accès.

1.7. Cas particuliers

En dehors de l'ensemble des cas suscités, une circulaire additive complétant et définissant tous les cas particuliers sera publiée. Elle décrit également le dispositif, précise le calendrier et définit les situations pour lesquelles le



chef d'établissement universitaire est habilité à proposer un redéploiement interne ou externe d'étudiants en concertation avec les Conférences Régionales des Universités, notamment celles liées à un effectif réduit d'étudiants inscrits dans une filière donnée, dans le respect des conditions d'accès.

1.8. Inscription des candidats nationaux titulaires d'un baccalauréat spécifique 2021

La correspondance des baccalauréats spécifiques (Lycée Bouâmama) avec les autres séries du Baccalauréat est établie comme suit :

Séries du Baccalauréat Spécifique	Concordance
Techniques Economique, option Economie et Sociale	Gestion et Economie
Sciences et Technologie du Management et de la Gestion	Gestion et Economie
Sciences, option Mathématiques et Sciences de la Nature	Sciences Expérimentales

Ces candidats sont dispensés de la procédure de pré-inscription et d'orientation en ligne mais sont soumis aux conditions d'accès de chaque formation comme édictées dans la présente circulaire et selon les moyennes minimales consultables sur les sites web dédiés du MESRS.

Ils effectuent leurs inscriptions définitives dans les formations de leurs choix aux quelles ils ouvrent droit. Ces inscriptions se font directement au niveau des EES du **11 au 19 septembre 2021** sur présentation de l'original du diplôme de baccalauréat.

1.9. Inscription des candidats algériens titulaires d'un baccalauréat étranger 2021

Les Algériens titulaires d'un diplôme de baccalauréat étranger obtenu en 2021 doivent avant toute inscription dans un établissement universitaire procéder à une demande d'équivalence en ligne de leur diplôme sur le lien suivant :

<https://www.mesrs.dz/les-equivalences>

Une fois l'attestation d'équivalence délivrée, les bacheliers peuvent formuler leur candidature, du **20 août au 30 septembre 2021**, en créant un compte sur la plateforme PROGRES (interface algérien titulaire d'un bac étranger) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Le candidat y introduit son dossier scanné et exprime six (06) choix, qui doivent impérativement respecter les conditions pédagogiques édictées dans la présente circulaire et les moyennes minimales d'accès consultables sur les sites web dédiés du MESRS. Deux de ces six (06) choix exprimés doivent impérativement être des licences à recrutement local ou régional.

Une fois l'orientation effectuée en ligne, le candidat se présente à son établissement d'affectation muni de son numéro de dossier et des pièces ci-après. Le numéro de dossier en question est obtenu dès l'inscription du candidat sur la plateforme PROGRES. Ce numéro commence par les caractères alphanumériques 9DZA suivi d'un numéro séquentiel « 9DZAXXXX ».

- Original du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription.



1.10. Inscription des candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien ou enfants de diplomates accrédités en Algérie titulaires d'un baccalauréat étranger et des candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien

Les candidats internationaux boursiers du gouvernement algérien dans le cadre de la coopération ou les enfants de diplomates accrédités en Algérie et les candidats internationaux titulaires d'un baccalauréat algérien, souhaitant postuler pour une inscription universitaire en Algérie, doivent impérativement introduire leur demande via le canal diplomatique. Leur dossier de candidature passe par trois étapes essentielles à travers la plateforme PROGRES :

- **Equivalence (pour les détenteurs d'un baccalauréat étranger)**

Le dossier du candidat est scanné puis introduit par les représentations diplomatiques sur la plateforme PROGRES (interface étudiants internationaux) :

<https://progres.mesrs.dz/webetrangers>

Pour le baccalauréat étranger, une attestation d'équivalence sera délivrée dans le cas d'une évaluation positive du dossier.

- **Orientation**

Le candidat exprime six (06) choix, à la suite desquels il est orienté selon les conditions pédagogiques de l'année d'obtention de son baccalauréat et dans le respect des quotas par spécialité offerts par l'Algérie à chaque pays. Dans le cas où aucun de ses choix n'est satisfait, il sera automatiquement orienté vers une formation en fonction de ses résultats et des conditions d'accès.

Afin de confirmer le niveau requis en langues étrangères pour l'inscription dans les Filières à Recrutement National et les filières des Sciences Médicales et Vétérinaires, un test de langue étrangère sera organisé par l'établissement d'accueil. En cas d'échec au test, il est proposé au candidat une autre orientation.

Les candidats lusophones ou anglophones sont dispensés de la condition de note minimale pour l'accès à la formation en langue étrangère (français, italien, turc, allemand, espagnol). Ces candidats sont d'abord concernés, lors de leur première année d'études en Algérie, par des cours d'enseignement intensif de langues.

- **Inscription**

Une fois l'orientation effectuée, les représentations diplomatiques des pays bénéficiaires de bourses algériennes sont informées de l'acceptation des candidatures.

Les candidats internationaux acceptés doivent se munir de leur dossier pour finaliser leur inscription au niveau des établissements vers lesquels ils sont affectés. Le dossier comporte les pièces suivantes :

- Original du baccalauréat ;
- Original du relevé de notes du baccalauréat ;
- Attestation d'équivalence pour les titulaires d'un baccalauréat étranger ;
- Original du dossier médical ;
- Extrait de naissance ;
- Certificat de nationalité ;
- Deux (02) photos ;
- Droits d'inscription ;
- Traduction officielle de chaque document rédigé dans une langue autre que l'Arabe, le Français ou l'Anglais.

Chaque étudiant international se voit délivré au lieu même de son affectation une autorisation d'inscription et une autorisation d'hébergement.



1.11. Inscription des titulaires du baccalauréat dans les établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels et établissements privés de formation supérieure autorisés par le MESRS

L'annexe 07 de la circulaire fait état des possibilités d'inscription dans des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique). Cette annexe donne, pour les différents secteurs, les informations suivantes :

- les établissements sous tutelle pédagogique ;
- les formations dispensées ;
- les conditions d'accès ;

Pour les établissements de formation supérieure relevant du Ministère de la Défense Nationale, la liste des établissements concernés ainsi que les conditions d'accès sont disponibles sur son site web (www.mdn.dz).

L'annexe 08 de la circulaire présente le réseau des établissements privés de formation supérieure, autorisés par le MESRS et les informations correspondantes.

Les bacheliers souhaitant postuler à une inscription dans l'un des établissements cités ci-dessus ne sont pas concernés par les dispositions de pré-inscription et d'orientation définies dans la présente circulaire. Ils contactent directement l'établissement de leur choix.

1.12. Les algériens titulaires d'un baccalauréat antérieur à 2021

Les candidats titulaires d'un baccalauréat algérien obtenu antérieurement à la session 2021 et n'ayant pris aucune inscription universitaire depuis l'obtention de leur baccalauréat déposent, à partir du **09 septembre 2021**, une demande d'inscription auprès de l'EES de leur circonscription géographique de rattachement, selon les conditions pédagogiques et la moyenne minimale d'accès à la filière ou au domaine de l'année d'obtention de leur baccalauréat et ce dans la limite des places pédagogiques disponibles. La prise en charge de cette demande est du ressort exclusif de l'établissement concerné.

Les titulaires d'un baccalauréat étranger obtenu antérieurement à la session 2021 et n'ayant effectué aucune inscription universitaire ni participé au test d'accès des années antérieures peuvent, au titre de l'année universitaire 2021-2022, postuler à une inscription dans un EES selon la procédure décrite dans le **paragraphe 1.9** et les conditions indiquées dans la présente circulaire et ce à partir du **09 septembre 2021**.

La date limite d'inscription dans les établissements universitaires est fixée au **19 septembre 2021**.

Remarque : Les titulaires de plusieurs baccalauréats ne peuvent bénéficier que d'une seule inscription.

2. Modalités de préinscription et d'orientation

2.1 Préinscription

En utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes, le candidat a accès, par le biais des sites internet dédiés, à la liste des formations qui lui sont autorisées. Parmi ces formations autorisées, le candidat doit remplir une fiche de vœux qui doit comporter, par ordre de préférence, six(06) choix au minimum à dix (10) choix au maximum.

Ces choix peuvent porter sur les parcours de formation suivants :

- Licence (Formations à Recrutement Local/Régional, Filières à Recrutement National, Formations Professionnalisantes) ;



- Maîtrise à Coursus Intégré de Licence ;
- Classes Préparatoires ;
- Filières des Écoles Normales Supérieures ;
- Filières des Sciences Médicales et des Sciences Vétérinaires ;
- Filières de formation paramédicale relevant du secteur de la santé.

Important : Dans sa fiche de vœux, le titulaire du baccalauréat doit mentionner, parmi ses choix, au moins, deux parcours de formation de Licence à recrutement local ou régional dispensés dans un EES.

Pour rappel, la fiche de vœux est transmise, exclusivement par voie électronique, à travers le site dédié.

Il est vivement recommandé aux bacheliers :

- d'accomplir eux-mêmes et de manière rigoureuse cette opération ;
- d'imprimer leur fiche de vœux.

Les préinscriptions en ligne sont obligatoires pour les bacheliers concernés par cette procédure ; ceux n'ayant pas accompli et finalisé leur préinscription en ligne, dans les délais impartis, peuvent perdre alors la possibilité de s'inscrire dans un parcours de formation de leur choix.

2.2 Traitement informatique

Les fiches de vœux des nouveaux bacheliers, saisies et transmises en ligne, feront l'objet d'un traitement informatique en tenant compte des quatre paramètres de préinscription et d'orientation cités dans la rubrique 1.1. Ce traitement a pour objet la satisfaction de chacun des nouveaux bacheliers dans l'un de leurs choix.

Les résultats de ce traitement informatique sont mis à la disposition des nouveaux bacheliers sur les sites Internet dédiés, selon le calendrier ci-après. En consultant ces sites, les nouveaux bacheliers prendront connaissance de leurs affectations. Ils devront alors, selon le cas :

- Confirmer en ligne leurs affectations, selon le calendrier arrêté dans la section 4 ci-dessous.
- Se présenter à un entretien en présentiel dans leurs établissements d'affectation ou en délocalisé dans d'autres établissements universitaires. Le candidat ayant opté pour un entretien délocalisé doit prendre attache avec son établissement d'affectation pour l'organisation pratique de son entretien. Les entretiens se déroulent conformément au calendrier arrêté et aux rendez-vous fixés sur les fiches d'affectation.

À l'issue de l'entretien et sur la base de la fiche de vœux, le candidat non retenu se voit attribuer automatiquement le choix suivant, non soumis à un test, pour lequel il satisfait à la moyenne minimale.

Dans le cas particulier où aucun de leurs choix n'a pu être satisfait, il est proposé aux concernés une deuxième opération de préinscription. Ils doivent remplir une autre fiche de vœux par ordre de préférence. Cette fiche doit comporter exactement six (06) choix dont deux parcours de licence à recrutement local ou régional obligatoirement selon le même dispositif initial cité dans la section 2.1, dans le respect des moyennes minimales d'accès et la disponibilité des places pédagogiques, conformément au calendrier ci-après.

Une fois l'affectation définitive obtenue, les candidats éligibles à l'hébergement en résidence universitaire formulent une demande en ligne conformément au calendrier établi.

L'inscription devient définitive dès le dépôt du dossier d'inscription du candidat au niveau de son établissement d'affectation. Ce dossier comprend :

- Le relevé de notes du baccalauréat
- 02 photos d'identités



- La quittance des droits d'inscription (200DA)

3. Circonscriptions géographiques d'inscription

Le rattachement des circonscriptions géographiques d'inscription des nouveaux bacheliers dans les parcours de formation définis dans les annexes correspondantes, peut être modifié afin de garantir une meilleure affectation des bacheliers dans les EES offrant une meilleure capacité d'accueil, d'encadrement et/ou d'hébergement.

S'agissant des filières des Sciences Médicales dont la moyenne d'accès est nationale, les nouveaux bacheliers concernés par ces filières peuvent être affectés vers tout EES du territoire national en fonction des capacités d'accueil.

L'annexe 05 de la circulaire fait état des codes des wilayas.

L'annexe 06 de la circulaire présente le réseau des établissements relevant du MESRS.

L'annexe 07 de la circulaire présente le réseau des établissements de formation supérieure relevant d'autres Départements Ministériels (sous tutelle pédagogique) du MESRS.

L'annexe 08 de la circulaire présente le réseau des établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS.

4. Calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives

Le calendrier des préinscriptions et inscriptions définitives des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixé comme suit :

Portes ouvertes, en mode virtuel, sur les établissements d'enseignement supérieur		Du 24 au 26 juillet 2021
Période 1 : du 27 juillet au 08 août 2021		
Préinscriptions en ligne		Du 27 au 29 juillet 2021
Confirmation des préinscriptions en ligne		Du 30 au 31 juillet 2021
Traitement des vœux		Du 01 au 08 août 2021
Proclamation des résultats des affectations		08 août 2021 au soir
Période 2 : du 09 au 16 août 2021		
Entretiens pour les candidats affectés aux ENS		Du 09 au 13 août 2021
2 ^{ème} opération dédiée aux candidats n'ayant obtenu aucun de leurs choix (cas des choix 0).	Lancement	Du 09 au 11 août 2021
	Traitement	Du 11 au 16 août 2021
	Proclamation des résultats	Le 16 août 2021 au soir
Ouverture du portail hébergement		Du 12 au 18 août 2021
Période 3 : Inscriptions définitives en ligne du 04 au 09 septembre 2021		
Période 4 : Traitement des cas particuliers par les EES sur la plateforme PROGRES du 11 au 19 septembre 2021		
Période 5 : Réouverture du portail relatif aux œuvres universitaires du 04 au 18 septembre 2021		

La clôture définitive des inscriptions des nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2021-2022, est fixée au **19 septembre 2021**.

NB : Les dispositions de la présente circulaire peuvent être modifiées en cas de nécessité.

Instructions :

Dans le sillage des efforts déjà consenti par le secteur en matière de numérisation, dans ses volets enseignement, recherche et gouvernance, il est attendu des chefs d'établissements universitaires et des directeurs des œuvres universitaires de poursuivre leurs efforts et de mobiliser tous les moyens disponibles, notamment le recours à l'utilisation intensive des technologies de l'information et de la communication, à même d'assurer une campagne d'information et de sensibilisation d'envergure à l'adresse des nouveaux bacheliers et de leurs parents. Cette campagne vise à expliquer, d'une part le contenu de la présente circulaire et les différents parcours de formation assurés par les établissements d'enseignement supérieur, relevant du secteur et hors secteur et d'autre part les conditions d'accès, et ce dans le respect du calendrier établi.

Au vu des conditions exceptionnelles et inédites imposées par la pandémie COVID-19, j'insiste sur la poursuite de la mobilisation de toute de la communauté universitaire à l'effet de veiller à l'application strict des protocoles sanitaires et pédagogiques agréés. Par ailleurs, j'invite l'ensemble des chefs d'établissements et les directeurs des œuvres universitaires à travailler de concert et sans relâche afin d'assurer la réussite de l'opération d'orientation et d'inscription des nouveaux bacheliers.

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique**



Sommaire des annexes

Annexe	Domaines de Formation	Pages
Annexe 01	Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation	16
I	Sciences et Technologies (ST)	18
II	Sciences de la Matière (SM)	30
III	Mathématiques et Informatique (MI)	33
IV	Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)	38
V	Sciences de la Terre et de l'Univers (STU)	44
VI	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC)	47
VII	Droit et Sciences Politiques (DSP)	52
VIII	Lettres et Langues Etrangères (LLE)	55
IX	Sciences Humaines et Sociales (SHS)	60
X	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	66
XI	Arts	67
XII	Langue et Littérature Arabes (LLA)	68
XIII	Langue et Culture Amazighes (LCA)	69
XIV	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV)	70
Annexe 02 : Écoles normales supérieures		76
Annexe 03 : Sciences médicales		85
Annexe 04 : Sciences vétérinaires		88
Annexe 05 : Code des Wilayas		91
Annexe 06 : Réseau des établissements universitaires		92
Annexe 07 : Tutelle pédagogique, Établissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels		94
Annexe 08 : Réseau des Etablissements Privés de Formation Supérieure agréés par le MESRS		102

NB : Codification des domaines et filières :

- spécification du domaine : D + deux chiffres, exemple : D01, D11, D12
- spécification de la filière : codification à trois chiffres, exemple : 012, 082, 093



ANNEXE 01

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription par domaine de formation

- Formations à Recrutement Local ou Régional (FRL/FRR)
- Filières à Recrutement National (FRN)
- Formations professionnalisantes dispensées dans les Instituts des Sciences et Techniques Appliquées (ISTA) ou les Départements des EES
- Master à Coursus Intégré de Licence (MCIL)
- Classes préparatoires des Ecoles Supérieures



DOMAINES DE FORMATION

Code	Domaine de Formation
D01	Sciences et Technologies
D02	Sciences de la Matière
D03	Mathématiques et Informatique
D04	Sciences de la Nature et de la Vie
D05	Sciences de la Terre et de l'Univers
D06	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
D07	Droit et Sciences Politiques
D08	Lettres et Langues Etrangères
D09	Sciences Humaines et Sociales
D10	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
D11	Arts
D12	Langue et Littérature Arabes
D13	Langue et Culture Amazighes
D14	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville



Licence		Mettre à cursus intégré de licence (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filiera à recrutement local ou régional (FRU/FRR)	Filiera à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Sciences et Technologies

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Établissements de Formation Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
011	Sciences et Technologies	- Univ. Laghouat - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Ghardaia - Univ. Tamanrasset - Univ. Dum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tébessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Chenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tيارت - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - C. Univ. Naama - Univ. Mascara	03 17 26 47,58 11,54 04 05 12 21 39,57 40 41 01 08,52,37 14, 38 20 27 45 29,12,16		<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires pour bac Techniques Mathématiques et la priorité 02 :</p> <p>Pour participer au classement, la note de la matière de</p> <p>- Génie Civil ou - Génie Mécanique ou - Génie des Procédés ou - Génie Électrique ou - Mathématiques ou - Physique retenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
012	Sciences et Technologies	- Univ. Tissemsilt - Univ. Bouira - Univ. M'Sila - Univ. Constantine 3 (Génie des Procédés) - Univ. Béjaia - Univ. Sétif 1 - Univ. Jijel - C. Univ. Mila - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Oran 1 - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. El Bayadh	38 10 28 25 06 19, 34 18,21 43 22 31,19,10 46 32	<p>Priorité 01 : Mathématiques</p> <p>- Techniques Mathématiques</p> <p>Priorité 02 : Sciences Expérimentales</p>	
013	Sciences et Technologies	- Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - USTHB - Univ. Tlemcen	25, 43 23, 36 21,24 30,33,55,56 07,51, 39,57 16,53 13,46		
014	Sciences et Technologies	- Univ. Blida 1 - Univ. Boumerdes - C. Univ. Tipaza - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arrerdj - Univ. Chlef - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Maghnia	09,26 35, 16 42 15 34 02 44 13		
015	Sciences et Technologies	- USTO (Oran) - Univ. Relizane	31,01 48		



Licence		Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré-inscription
F01	Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> - Hydraulique urbaine - Ouvrages et aménagement hydrauliques 	- Univ. Bataïa	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques . Mathématiques 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F02	Aéronautique	<ul style="list-style-type: none"> - Télécommunications spéciales - Exploitation aéronautique - Opérations aériennes - Installations - Propulsion avion - Avionique - Structure avion 	- Univ. Bataïa 1		<p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences . Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>



Licence		Maîtrise à cursus intégré de licence (MIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN) -		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F04	Hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> - Génie pétrolier : production des hydrocarbures - Génie pétrolier : Forage des puits d'hydrocarbures - Génie mécanique : mécanique des chantiers pétroliers - Génie mécanique : mécanique des unités pétrochimiques - Génie mécanique : transport des hydrocarbures - Génie des procédés - Géosciences appliquées : ressources minérales et énergétiques - Économie des hydrocarbures : économie pétrolière - Géophysique : géophysique sismique - Génie électrique : électrotechnologie industrielle - Automatisation des procédés industriels : commande automatique - Raffinage et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique - Forage - Production - Mécanique des chantiers pétroliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Bourmes 	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Techniques Mathématiques <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique), obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F05	Industries pétrochimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Raffinage et pétrochimie - Automatisation et contrôle en industries pétrochimiques - Génie pétrochimique 	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Sikka 			
F06	Hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> - Production - Mécanique des chantiers pétroliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Ouargla 			



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoire (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F07	Electronique (Enseignement en langue anglaise)	- Ingénierie électrique et électronique	- Univ. Boumerdes	Recrutement National	<p>Priorité 01 : Mathématiques Techniques Mathématiques</p> <p>Priorité 02 : Sciences Expérimentales</p>	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement :</p> <p>La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à :</p> <p>14/20 pour la priorité 1 15/20 pour la priorité 2.</p>
F08	Hygiène et Sécurité industrielle	- Maîtrise du risque industriel - Sécurité interne des établissements - Hygiène, sécurité et santé au travail - Qualité, hygiène, sécurité et environnement - Génie de l'environnement et procédés	- Univ. Batna 2			<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20</p>
F09	Electrotechnique	- Energies renouvelables en électrotechnique	- Univ. Biskra			De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F10	Hydraulique	- Hydraulique	- Univ. Biskra			<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</u></p> <p>De plus, la moyenne entre les notes de mathématiques et de physique obtenues au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>
F11	Génie minier	- Géotechnique - Environnement minier - Valorisation des ressources minérales - Exploitation minière - Electromécanique minière	- Univ. Tébessa			
F12	Optique et mécanique de précision	- Technologie des matériaux - Mécanique appliquée - Optique instrumentale et photonique - Optométrie - Métrologie et contrôle industriel	- Univ. Sétif 1			
F23	Génie des Procédés	- Génie des Polymères	- Univ. Sétif 1			



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F13	Génie minier	- Exploitation des mines - Valorisation des ressources minérales	- Univ. Annaba	Recrutement National	Priorité 01 : - Mathématiques - Techniques Mathématiques Priorité 02 : - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
F14	Métallurgie	- Métallurgie	- Univ. Annaba			
F15	Ingénierie des transports	- Ingénierie des transports	- Univ. Constantine 1			
F16	Génie industriel	- Productique	- Univ. Tlemcen			



Licence			Mastère à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
F20	Génie maritime	- Propulsion et hydrodynamique navale - Construction et architecture navale	- USTO	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <p>Mathématiques Techniques Mathématiques</p> <p>Priorité 02 :</p> <p>Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques ou de physique ou technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Electrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
F21	Hydraulique	Hydraulique				
F22	Métallurgie	Métallurgie				



Licence			Matière à cursus intégré de licence (MCI)	Classe préparatoire (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T01	Sciences et technologies	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène, sécurité et environnement	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01: . Sciences Expérimentales . Mathématiques Priorité 02: . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique ou en mathématiques doit être supérieure ou égale à 10/20
T17			Hygiène, Sécurité et Environnement dans l'industrie pétrolière et gazière	- Univ. Skikda I.S.T.A.			
T02		Génie des procédés	Génie chimique	- Univ. Boura I.S.T.A.		Priorité 01: . Techniques Mathématiques (Génie des procédés) Priorité 02: . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
			Génie de la formulation				
T03		Hydraulique	Génie de l'eau			Priorité 01: . Techniques Mathématiques (Génie Mécanique, Génie Civil et Génie Electrique) Priorité 02: . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T04		Génie mécanique	Productique mécanique et industrialisation				
T23			Technologie de Soudage				
T05		Electro-mécanique	Génie industriel et maintenance	Priorité 01: . Sciences Expérimentales		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 10/20	



Licence				Maîtrise à cursus intégré de licence (MCL)	Classe préparatoire (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
			ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T06	Sciences et technologies	Optique et mécanique de précision	Optique visuelle et lunetterie	- Univ. Oran 1 I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01: Mathématiques Sciences Expérimentales Priorité 02: Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la <u>moyenne pondérée calculée</u> qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne (Math + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 10/20
T16		Optique et mécanique de précision	Mesures, métrologie et qualité	- Univ. Ouargla I.S.T.A.	Recrutement National	Priorité 01: Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02: Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la <u>moyenne pondérée calculée</u> Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20 De plus, la note de mathématiques ou de physique ou de technologie (Génie Civil ou Génie Mécanique ou Génie des Procédés ou Génie Électrique) obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
T21				- Univ. Boumerdes I.S.T.A.			
T22				- Univ. Oran 1 I.S.T.A.			
T18		Génie Mécanique	Gestion de la production et Logistique	- Univ. Constantine 1 I.S.T.A.			
T20		Génie Industriel	Maintenance industrielle & technologie automobile	- USTO Oran I.S.T.A.			
T19	Télécommunications	Réseaux et Télécommunication	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.				



Licence				Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoire (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S01	Sciences et Technologies	Ingénierie des Transports	Traction électrique	- Univ. Constantine 1	Recrutement National	Priorité 01: - Mathématiques - Techniques Mathématiques Priorité 02: - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20.
S02		Electro-technique	Procédés et traitement de l'énergie électrique	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20. Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20.
S03		Génie-Mécanique	Ingénierie automobile				
S04		Génie-biomédical	Electronique et maintenance biomédicale	Informatique biomédicale et hospitalière			- Univ. Tlemcen



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
515	Sciences et Techniques	Ingénierie des Transports	Transport & Logistique	- Univ. Constantine1	Recrutement National	Série de Baccalauréat et Priorités Priorité 01 : - Mathématiques - Techniques Mathématiques Priorité 02 : - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
516		Génie Civil	Réhabilitation des constructions	- Univ. Djelfa			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique, ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie des Procédés ou de Génie Electrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
517		Electro-technique	Protection des Réseaux électriques	- Univ. Guelma			
518		Génie mécanique	Assemblages Soudés	- Univ. Tiemcen			
527			Mécanique Industrielle de Construction et d'Entretien	- Univ. Guelma			
528		Energies renouvelables	Energies renouvelables et environnement	- Univ. M'Sifa			
537			Energies renouvelables appliquées	- Univ. Ouargla			
531		Hydrocarbures	Technologies de traitement du pétrole et du gaz	- Univ. Boumerdes			



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H04	Industries pétrochimiques	Génie pétrochimique	- Univ. Saida	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Techniques Mathématiques <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Conditions complémentaires Pour participer au classement : La moyenne calculée entre les notes de mathématiques et de physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à : 13/20 pour la priorité 1 14/20 pour la priorité 2</p>
H05	Génie des Procédés	Génie des procédés pharmaceutiques	- Univ. Média			
H06	Electronique	Industries électroniques	-U. Bordj Bou Amredj			
H15	Aéronautique	Aéronautique et mécanique de l'aviation légère	-USTO			
H16	Electrotechnique	Energies renouvelables en électrotechnique	-USTO			
H17	Hygiène et sécurité industrielle	Sécurité industrielle et environnement	-U. Oran 2			
H18	Electromécanique	Maintenance industrielle et électromécanique				
H19	Génie industrielle	Maintenance de l'automatisme et de l'instrumentation				
H20	Génie biomédicale	Technologie en santé	-U. Oran 1			<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
H21	Electrotechnique	Electrotechnique	- Univ. Sidi Bel Abbès			
H22	Automatique	Automatique	- Univ. Boumerdes			
H23	Génie Mécanique	Ingénierie Mécanique	- Univ. Constantine 1			
H24	Hydraulique	Ressources en eau	- Univ. Laghouat			
H25	Travaux Publics	Voies et Ouvrages d'Art				
H26	Génie Civil	Constructions Civils et Environnement				
				<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 pour la priorité 1 et 13/20 pour la priorité 2</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de mathématiques ou de physique ou de Génie Civil ou de Génie des Procédés ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>		



Licence			Maître à cursus intégré de licence (MOL)	Classe préparatoire (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Classe préparatoire (CP)	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C01	CP-ST-École Nationale Supérieure de Technologie- Alger	- École Nationale Polytechnique d'Alger	Recrutement National	Priorité 01 Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02 Sciences Expérimentales	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée dans le domaine ST</u></p> <p>Pour la Priorité 01 Supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Pour la Priorité 02 Supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être :</p> <p>Pour la Priorité 01 Supérieure ou égale à 13/20</p> <p>Pour la Priorité 02 Supérieure ou égale à 14/20</p>
C02	CP-ST - École Supérieure des Sciences Appliquées de Tiemcen	- École Nationale Polytechnique d'Oran - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine			
C03	CP-ST - École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran	- École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger			
C04	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Alger	- École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida			
C05	CP-ST - École Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida	- École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba			
C06	CP-ST - École Nationale Supérieure des Travaux Publics - Alger	- École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba			
C07	CP-ST - École Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine	- École Nationale Supérieure de Technologie-Alger			
C08	CP-ST - École Nationale Polytechnique d'Oran	- École Supérieure des Sciences Appliquées de Tiemcen			
C09	CP-ST - École Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie de Annaba	- École Supérieure en Génie Electrique et Energétique d'Oran			
C10	CP-ST - École Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba	- École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger			
C11	CP-ST-École Supérieure des Sciences appliquées d'Alger	- École Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna			
C12	CP-ST- Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable de Batna				



Licence			Master à-cours intégré de Science (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Adm (FP)	

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
021	Sciences de la Matière	- Univ. Laghouat - Univ. Bédjaja - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamarrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tiaret (+ A. Sougheur) - Univ. Saïda - Univ. Mostaganem - USTO (Oran) - Univ. Tissemsilt - Univ. Relizane - Univ. Ain Témouchent - Univ. Bouira	03 06 17 26 11,54 04 05 07,51 12 21 39,57 40 41 01,49,50 08,52,37 14 20, 32,45 27 31 38 48 46 10	. Mathématiques . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</u></p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de Physique ou de Génie Civil ou de Génie Mécanique ou de Génie Électrique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
022	Sciences de la Matière	- Univ. Bordj Bou Arrerdj - Univ. Jijel - Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 1 - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 1 - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tlemcen	34 18 24 19 25,43 23 36 30,55 22 31,01 44 13,46		
023	Sciences de la Matière	- Univ. Bida 1 - Univ. Boumerdes - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Ghardaïa - Univ. Mascara	09, 42,26 35 15 16,53,33,56 28 02,44 47,58 29,32,46		



Licence			Maîtrise à cursus intégré de Licence (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
K01	Physique	- Physique fondamentale - Energétique	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	Mathématiques Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.</u></p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>De plus, la note de physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
	Chimie	- Chimie				



Licence				Maîtrise à cursus intégré de licence (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autres (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T87	Sciences de la matière	Physique	Matériaux et contrôle physico chimique	- Univ. Oum El Bouaghi I.S.T.A.	Recrutement National	<p>Priorité 01 : Mathématiques</p> <p>Priorité 02 : Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 3 : Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20</p> <p>Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en physique doit être supérieure ou égale à 10/20</p>
T88			Mesures physiques et instrumentation scientifique			- Univ. Oran 1 ISTA	<p>Mathématiques</p> <p>Sciences Expérimentales</p> <p>Techniques Mathématiques</p>



Licence			Maître à cursus intégré de Licence (MADIL)	Classe préparatoire (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
031	Mathématiques / Informatique	- Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Djelfa - Univ. Tamarrasset - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. El Oued - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Tيارت - Univ. Saïda - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - USTO (Oran) - C. Univ. Tindouf - C. Univ. Naama - Univ. Relizane - Univ. Sidi Bel Abbès - C. Univ. Ifra	06 09, 42, 26 17 11, 54 04 05 07, 51 12 18 23, 25 39, 57 40 41 43 01, 49, 50 08, 52 13 14, 38 20, 32 27 29, 45 31 37 45 48 22 33, 56	Priorité 01 : - Mathématiques Priorité 02 : - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20
032	Mathématiques / Informatique	- Univ. Guelma - Univ. Sétif 1 - Univ. Ouargla - Univ. Oran 1 - Univ. Ain Témouchent - Univ. Alger 1 - Univ. Bouira - Univ. Khemis Miliana - C. Univ. Banka - C. Univ. Aflou - Univ. Medea	24 19 30, 55 31, 01 46 16, 53 10 44 05 03 28		
033	Mathématiques / Informatique	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Boumerdes - Univ. Ghardaïa - Univ. Laghouat - Univ. Skikda - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Bordj Bou Arréridj	15 16, 35 47, 58 03 21 28 36 02, 44 34		



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCI.L)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Mathématiques et Informatique

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
L01	Mathématiques / Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Algèbre et cryptographie - Probabilités statistiques - Recherche opérationnelle - Informatique - Génie des télécommunications et réseaux - Ingénierie des systèmes informatiques et logiciels 	- U.S.T.H.B.	Recrutement National	<p>Priorité 01</p> <p>Mathématiques</p> <p>Techniques Mathématiques</p> <p>Priorité 02</p> <p>Sciences Expérimentales</p>	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20</p> <p>De plus, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
L03	Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Algèbre et géométrie - Analyse - Probabilités - Statistique 	- Univ. Constantine 1			
L04	Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Génie logiciel - Systèmes d'information - Sciences de l'informatique - Technologies de l'information 	- Univ. Constantine 2			
L06	Informatique	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information - Réseaux et sécurité 	- Univ. Bejaia			



Licence			Mastère à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S22	Mathématiques Informatique	Informatique	Développement Web et infographie	- Univ. Boumerdes	Recrutement National	Priorité 01: Mathématiques Techniques Mathématiques Priorité 02: Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S23			Développement Web et applications mobiles	- Univ. Djelfa			Conditions complémentaires : Pour participer au classement,
S26			Réseaux et technologies web	- Univ. Guelma			la note de mathématiques obtenue au baccalauréat



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E21	CP-Inf - École Nationale Supérieure en Informatique - Alger	- École Nationale Supérieure en Informatique d'Alger - École Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbas - École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique de Bejaia	Recrutement National	Priorité 01 : - Mathématiques	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u> , doit être supérieure ou égale à 15/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée de Mathématiques et de Physique : (Maths + Physique)/2 doit être : Pour la Priorité 01 supérieure ou égale à 14/20 Pour les Priorités 02 et 03 supérieure ou égale à 15/20
E22	CP-Inf - École Supérieure en Informatique - Sidi Bel Abbas			Priorité 02 : - Sciences Expérimentales	
E23	CP-Inf École Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia			Priorité 03 : - Techniques Mathématiques	



Licence				Mastère à cursus intégré de licence (MCL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Classe préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E24	CP-SP Inf- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger	- École Nationale Supérieure en Intelligence Artificielle d'Alger (Pole de Sidi Abdellah)	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <p>Mathématiques</p> <p>Priorité 02 :</p> <p>Techniques Mathématiques</p> <p>Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 16/20</p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la note de Mathématiques qui doit être :</p> <p>Pour la Priorité 01 supérieure ou égale à 15/20</p> <p>Pour les Priorités 02 supérieure ou égale à 16/20</p>
E25	CP-SP Maths- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger	- École Nationale Supérieure en Mathématiques d'Alger (Pole de Sidi Abdellah)		<p>Priorité 01 :</p> <p>Mathématiques (Lycée de Mathématiques de Kouba-Alger)</p> <p>Priorité 02 :</p> <p>Mathématiques</p> <p>Priorité 03 :</p> <p>Techniques Mathématiques</p> <p>Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être :</p> <p>pour la priorité 01 - supérieure ou égale à 14/20</p> <p>pour la priorité 02 - supérieure ou égale à 15/20</p> <p>pour la priorité 03 - supérieure ou égale à 16/20</p>



Mathématiques et Informatique

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCI/L)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
041	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Laghouat	03	<p><u>Priorité 01 :</u> Sciences Expérimentales</p> <p><u>Priorité 02 :</u> Mathématiques</p> <p><u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour la priorité 01 et 02 : Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</p> <p>Pour la priorité 03 : Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>
		- Univ. Béjaïa	06		
		- Univ. Bouira	10		
		- Univ. Alger I	16		
		- Univ. Djelfa	17		
		- Univ. Médéa	26		
		- Univ. Tamanezzest	11,54		
		- Univ. Oum El Bouaghi	04		
		- Univ. Batna I(Sciences Agronomiques)	05		
		- Univ. Biskra	07,51		
		- Univ. Tebessa	12		
		- Univ. Bjel	18		
		- Univ. Annaba	23		
		- Univ. El Oued	39,57		
		- Univ. Khencbela	40		
		- Univ. Souk Ahras	41		
		- Univ. Constantine I	25,43		
		- Univ. Adrar	01,49,50		
		- Univ. Béchar	08,52		
		- Univ. Djemena	13,46		
- Univ. Tiaret (+ A. Ksar Chellafa)	14, 38				
- Univ. Saïda	20, 32				
- Univ. Mostaganem	27				
- USTO (Oran)	31,37				
- C. Univ. Naama	45				
042	Sciences de la Nature et de la Vie	- C. Univ. Tissemsilt	38	<p><u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour la priorité 03 : Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>
		- Univ. Khemis Miliana	44		
		- Univ. Ghardaïa	47,58		
		- Univ. Skikda	21		
		- Univ. Bordj Bou Amrédj	34		
		- Univ. Sétif I	19		
		- Univ. El Tarf	36		
		- Univ. Mascara	29,32		
		- Univ. Oran I	31,01		
		- C. Univ. Mila	43		
		- Univ. Ain Témouchent	46		
- USTHB	16,53				
043	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Tizi Ouzou	15	<p><u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour la priorité 03 : Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>
		- Univ. Batna 2(Sciences Biologiques)	05		
		- Univ. Guelma	24		
		- Univ. M'Sila	28		
		- Univ. Ouargla	30,55		
		- Univ. Chlef	02,44		
		- Univ. Relizane	48		
		- Univ. Blida I	09, 16,26		
		- C. Univ. Tipaza	42		
044	Sciences de la Nature et de la Vie	- Univ. Boumerdes	16, 35, 33,56	<p><u>Priorité 03 :</u> Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour la priorité 03 : Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>
		- Univ. Sidi Bel Abbas	22		
		- C. Univ. El Bayadh	32		

Licence			Master à cursus intégré de licence (MCL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filère à recrutement local ou régional (FRL/FRP)	Filère à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
M01	Sciences Agronomiques	- Sol et eau - Agronomie	- Univ. Biskra	Recrutement National	Priorité 01 : Sciences Expérimentales Priorité 02 : Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
M02	Sciences Agronomiques	- Agronomie saharienne - Sol et eau - Production végétale - Production animale - Protection des végétaux	- Univ. Ouargla			
M03	Ecologie et environnement	- Eau et environnement	- Univ. Khenchela			
M04	Sciences Agronomiques	- Forêtierie	- Univ. Tiemcen			
M05	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Constantine 1			
M06	Sciences alimentaires	Sciences alimentaires	- Univ. Chlef			
M07	Sciences Agronomiques	- Production végétale - Production animale - Protection des végétaux - Aménagement hydroagricole	- Univ. Sétif 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de pré-inscription
T09	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Technologies des industries laitières et fromagères	- Univ. Tiemcen I.S.T.A.	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> : Sciences Expérimentales	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée
T10			Technologie des produits laitiers et dérivés	- Univ. Blida 1 I.S.T.A.		<u>Priorité 02</u> : Mathématiques	Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 11/20
			Technologie des boissons			<u>Priorité 03</u> : Techniques Mathématiques	Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 11/20
T11	Sciences de la Nature et de la Vie	Sciences alimentaires	Valorisation et qualité des produits agroalimentaires	- Univ. Cham El Boughdji I.S.T.A.	Recrutement National	<u>Priorité 01</u> : Sciences Expérimentales <u>Priorité 02</u> : Mathématiques <u>Priorité 03</u> : Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20

Licence			Modalité à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/PRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circoscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S06		Sciences alimentaires	Emballage et qualité	- Univ. Bejaia			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S07		Sciences agronomiques	Technologies des huiles essentielles végétales	- Univ. Tlemcen			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S38	Sciences de la nature et de la vie		Agriculture de précision	- Univ. Oran 1	Recrutement National	Priorité 01 : - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S08		Sciences biologiques	Technologies de transformation des céréales	- Univ. Mostaganem		Priorité 02 : - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S09		Ecologie et environnement	Gestion durable, traitement et valorisation des déchets	- Univ. Constantine 1			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne (Math + Sciences + Physique) / 3 doit être supérieure ou égale à 10/20
S24		Sciences alimentaires	Processus agroalimentaires	- Univ. Guelma			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20
S29		Hydrobiologie marine et continentale	Production aquacole	- Univ. Ouargla			Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, qui doit être supérieure ou égale à 11/20



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H11	Sciences alimentaires	Contrôle qualité et analyse des aliments	-Univ. Bejaia	Recrutement National	<p>Priorité 01 : Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 02 : Mathématiques</p>	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>



Lycées					Mastère à cursus intégré de licence (MCIL)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (HL/RR)	Filière à recrutement national (FPN)	Formation professionnalisante (FP)				
		ISTA	Autre (FP)			
Code	Classe préparatoire	Écoles Supérieures	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
E01	CP-SNV - École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger	- École Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger École Supérieure Agronomique de Mostaganem	Recrutement National	Priorité 01 Sciences Expérimentales Mathématiques	Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 13/20 Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20	
E02	CP-SNV - École Supérieure Agronomique de Mostaganem	- École Nationale Supérieure Agronomique d'Alger				
E03	CP-SNV - École Nationale Supérieure Agronomique - Alger	- École Supérieure des sciences Biologiques d'Oran - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine				
E04	CP-SNV - École Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran	- École Nationale Supérieure en Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger				
E05	CP-SNV - École Nationale Supérieure des Forêts	- École Nationale Supérieure des Forêts de Khenchela				
E32	CP-Sp - École Nationale Supérieure de Biotechnologie de Constantine	- École Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine	Recrutement National	Priorité 02 Techniques Mathématiques	<p>Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20</p>	
E33	CP-Sp - École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral d'Alger	- École Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral - Alger			<p>Pour la priorité 1, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>Pour la priorité 2, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p>	



Licence			Master à cursus intégré de science (MCI)	Classes préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
511	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - USTHB - Univ. Khemis Miliana - Univ. Tamarassat - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Tebessa - Univ. Jijel - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Tlemcen - Univ. Tيارت (+ A. Ksar Challala) - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C.Univ. Tindouf 	09,15,34,35 16,33,56,47,58,53 03,17,26,42,44 11,54 04 05,07,51,28,39,57 12,40,41 18,21,43 06,10,19 23,25,36 13,22,45,46 14,38 29,48 20,27,31,32 01,49,50,08,52,37	Priorité 01 : Sciences Expérimentales Priorité 02 : Mathématiques Priorité 03 : Techniques Mathématiques	Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
512	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Guelma - Univ. Chlef 	21,24 02,44		
513	Géologie	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Constantine 1 - Univ. Ouargla 	21,23,25,07,51,47,58 30,55		
521	Géographie et Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - USTHB - Univ. Djelfa - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 1 - Univ. Oran 2 - Biskra - Univ. Annaba 	09,10,11,33,54,15,16,33,56 35,42 03,17,26,44,47,58 12,41 06,19 01,49,50,02,08,52,13,14,20, 22,27,29,31,32,37,38,45,46, 48 07,51,30,55 23,36		
522	Géographie et Aménagement du Territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Constantine 1 	04 05,07,51,28,30,55,39,57, 40 18,21,23,24,25,34,43		



Licence			Mastère à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classes préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formations professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
N01	Géologie	- Géologie et environnement	- Univ. Annaba	Recrutement National	<p>Priorité 01 : - Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 02 : - Mathématiques</p> <p>Priorité 03 : - Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p> <p>Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20</p>



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H27	Géologie	Hydrogéologie	-Univ. Djelfa	Recrutement National	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sciences Expérimentales <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques 	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires :</p> <p>Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20</p>



Licence			Mastère à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
611	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Bordj Bou Arreridj - Univ. M'Sila - Univ. Bouira - Univ. Alger 3 - Univ. Djelfa - Univ. Médéa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Illizi - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Tebessa - Univ. Annaba - Univ. El Tarf - Univ. El Oued - Univ. Khanchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiarret (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saïda - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 2 - C. Univ. Tindouf - Univ. Relizane - C. Univ. Aïtchou - Univ. Constantine 2 - C. Univ. Naama 	<ul style="list-style-type: none"> 15 34 28 10 16,53 17 26 11,54 33,56 04 05 12 23 36 39,57 40 41 08,52 14, 38 20 27 29,32 31, 01,49,50 37 48 03 25, 43 45 	<p>Priorité 01 : Gestion et Economie</p> <p>Priorité 02: Mathématiques</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
612	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Ghardaïa - Univ. Ouargla - Univ. Biskra - Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Sétif 1 - Univ. Skikda - Univ. Jijel - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi bel Abbas - C. Univ. Tipaza - C. Univ. El Bayadh - Univ. Adrar - Univ. Tissemsilt 	<ul style="list-style-type: none"> 47,58 30,55 07,51, 39,57 03 06 19 21 18 13 22, 46 42 32 01,49,50 38 	<p>Priorité 03 : Sciences Expérimentales Techniques Mathématiques</p>	
613	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Bida 2 - Univ. Guelma - C. Univ. Banka - Univ. Chlef - C. Univ. Maghnia - Univ. Sci Islamiques E.A.K - Univ. Ain Témouchent 	<ul style="list-style-type: none"> 09, 11,53, 16,26 24 05 02,44 13 25, 43 46 		
614	Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Boumerdes - C. Univ. Mila - Univ. Khemis Miliana 	<ul style="list-style-type: none"> 16,35 43 44 		



Classe préparatoire (cours supérieurs)	Niveau de cours (régis de l'Etat)	Niveau (MCI)	Licence		Filière à recrutement local ou régional (LPL/RPL)	Filière à recrutement national (FRN)	IS1A	Adm (FP)
			Formation professionnalisante (FP)					

Code	Filières de Formation	Spéciales	Etablissements de Formation	Circcriptions géographiques	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
P01	Sciences financières et comptabilité	- Comptable et budt - Finance d'entreprise	- Univ. Trè - Ouzou	Recrutement National	Priorité 01 Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
	Conditions complémentaires :	Pour participer au classement, la note de mathématiques doit être supérieure ou égale à 11/20		Priorité 02 Mathématiques Techniques Mathématiques Expérimentales		



Enseignement s'effectue en langue française

Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales



Code de Domaine	Domaine	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques de préinscription
112	Sciences économiques, de gestion et commerciales	Sciences de gestion ressources humaines	Sciences financières et comptabilité	- Univ. Ouargla I.S.T.A	Recrutement National	Priorité 01 Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat qui doit être ou égale à 12/20
113		Sciences de gestion ressources humaines	Sciences financières et comptabilité	- Univ. Dum El Bouaghi I.S.T.A		Priorité 02 Sciences Expérimentales Mathématiques	
114		Sciences de gestion ressources humaines	Sciences de gestion et comptabilité	- Univ. Oran 1 I.S.T.A		Priorité 03 Techniques Mathématiques	

Licence	Faire à recrutement local ou régional (FR/L/FR/L)	Faire à recrutement national (FR/N)	ISTA		Autre (FR)
			Formation professionnalisantes (FR)	Autre (FR)	
Classe préparatoires (Ecoles supérieures)					
Licence (MAG)					

Licence	Filière à recrutement local ou régional (LRL/RRL)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)	Niveau de diplôme de l'école préparatoire (classes)	
				Autre (FP)	ISTA

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circcriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
S10	Sciences de gestion et commerciales	Sciences de Gestion	Budget de l'état	- Univ. Annaba	Recrutement National	Épreuve 01: Gestion et Économie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S11	Sciences de gestion et commerciales	Sciences de Gestion	Management	- Univ. Chendoua	Recrutement National	Épreuve 02: Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
S12	Sciences de gestion et commerciales	Sciences Commerciales	E-Commerce et marketing	- Univ. Sidi Bel Abbes	Recrutement National	Épreuves: Sciences Mathématiques	Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la note de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20





Code	Classe préparatoire	Ecoles Supérieures	Circonscriptions géographiques	Recrutement National	Mathématiques Sciences Expérimentales	Techniques Mathématiques	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	Conditions complémentaires :	Pour participer au classement, la note doit être supérieure ou égale à 12/20	Pour participer au classement, la note doit être supérieure ou égale à 12/20
C31	Sciences de Gestion de Annaba	CP-SECSC - Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C32	Comptabilité et de Finance de Constantine	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C33	CP-SECSC Ecole Supérieure de Management de Tiemcen	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C34	CP-SECSC - Ecole Supérieure d'Oran	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C35	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C36	CP-SECSC - Ecole des Hautes Etudes Commerciales -Koïla	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C37	Nationale Supérieure Economie Appliquée-Koïla	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			
C38	Supérieure de Gestion et de l'Economie Numérique -Koïla	CP-SECSC - Ecole Supérieure de Commerce-Koïla					Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat			

Classe préparatoires (Ecoles supérieures)	Matière à choisir	Licence		Filière à recrutement local ou régional (FRL/RR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)
		Formation professionnalisante (FP)	Autre (FP)				
A08							
A07							
A06							
A05							
A04							
A03							
A02							
A01							

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
711	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ Béjaia - Univ Djelfa - Univ Boumerdes - Univ Chlef - Univ Tamarasset - Univ Oum El Bouaghi - Univ Constantine 1 - Univ Batna 1 - Univ Tébessa - Univ Jijel - Univ Skikda - Univ Guelma - Univ Annaba - Univ El Tarf - Univ El Oued - Univ Khendouja - Univ Souk Ahras - Univ Adrar - Univ Bechar - Univ Tlemcen - Univ Taret (+ A. Kasar) - Univ Saida (Chisala) - Univ Mostaganem - Univ Mascara - C. Univ Tindouf - Univ Tassamaht - C. Univ Naama - Univ Relizane - Univ Sidi Bel Abbes - Univ M'Sila - C. Univ Tiziouza 	<ul style="list-style-type: none"> 06.19 17 35 02.44 11.54 04 25 05 12 18 21 24 23 36 39.57 40 41 01.49.50 09.52 13 14 	<p>Priorité 01: Lettres et Philosophie Langues Etrangères Gestion et Economie</p> <p>Priorité 02: Sciences Expérimentales Mathématiques</p> <p>Priorité 03: Techniques Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.</p>
712	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ Tizi Ouzou - Univ Bida 2 - Univ Bordj Bou Arrerdj - Univ Sétif 2 - C. Univ Berkha - C. Univ El Bayadh - C. Univ Aflou - Univ Ain Témouchent - C. Univ M'ila 	<ul style="list-style-type: none"> 15 09.16.44, 11.53.26 34 19 05 32 03 49 43 		
713	Droit	<ul style="list-style-type: none"> - Univ Alger 1 - Univ Khemis Miliana - Univ Ouargla - Univ Biskra - Univ Ghardaia - Univ Laghouat - C. Univ Maghnia - Univ Bouira - C. Univ Biskra - Univ Medea - Univ Ouled 2 	<ul style="list-style-type: none"> 16.53 44 30.55 07.51 47.56 03 13 10 33.56 26 31.04 		



Filière à recrutement local ou régional (FRL/LRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Licence	
		Formation professionnalisante (FP)	Autre (FA)
Master à cursus	Licence (MCI)	Classe préparatoire (CP)	Classe préparatoire (CP)
			Expérimentales

Classe préparatoire (Ecoles supérieures)	Master à cours intégrés de (MCI)	Licence		Ecole à recrutement national (ERN)	Ecole à recrutement local ou régional (PRL/RR)
		Formation professionnalisante (FP)	ISIA		

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circoscriptions géographiques	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de prescription
721	Sciences Politiques	- Univ. Laghouat - Univ. Bata 2 - Univ. Alger 3 - Univ. Djella - Univ. Bata 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Sétif 2 - Univ. Annaba - Univ. M'Sila - Univ. Tlemcen	03 09,26,33,60,42 06,16,34,53 17 05 07,51 12 19 23,36 28 13,46	Priorité 01: Lettres et Philosophie Langues Etrangères Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
722	Sciences Politiques	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ghardaia - Univ. Mascara - Univ. Relizane - Univ. Adrar - Univ. Tamansasset - Univ. Bechar - Univ. El Oued - Univ. Skikda - Univ. Constantine 3 - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Jijel - Univ. Oum El Bouaghi	10,15 47,58 29,49 48 01,49,50 11,54 08,52 39,57 21 25,41,43 22 18 04	Priorité 02: Mathématiques Sciences Experimentales	Pour participer au classement la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10,5/20
723	Sciences Politiques	- Univ. Guelma - Univ. Ouargla - Univ. Hoggar - Univ. Chel - Univ. Taret	24 30,55 27 02 14,38	Priorité 03: Techniques Mathématiques	



Licence	Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	ISTA	Autre (FP)	Licence (MCE)	Master à cours intégré de licence (MCEI)	Classe préparatoire (Ecoles supérieures)
							Formation professionnelle (FP)

Code	Formation Préparatoire	Ecole Supérieure	Circcriptions géographiques d'inscription	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C39	CP-Spo -Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	- Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques - Alger	Recrutement National	Le classement fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat. Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20
				<p>Priorité 01: Lettres et Philosophie Langues Etrangères Gestion et Economie</p> <p>Priorité 02: Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales</p>



Lycées	Filière à recrutement local ou régional (FR/LRR)	Faïta à recrutement national (FRN)	ISTV	VME (VPI)
		Formation professionnalisante (FP)		
Classe préparatoire (cours supérieurs)	Mastère à cursus intégré de licence (MCI)			

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circcriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
831	Langue Espagnole	- Univ. Algier 2 - Univ. Boudja - Univ. Bida 2 - Univ. Laghouat - Univ. Tlemcen - Univ. Modjahidine - Univ. Oran 2	06 08 10 11 53 54 12 15 16 25 26 30 35 33 58 35 42 44 03 17 26 39 57 40 47 58 01 49 50 08 62 13 20 22 45 48 02 18 19 27 34 48 04 05 07 51 14 21 23 24 29 31 32 36 37 38 41 43	Étrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires: Pour participer au classement la note de l'épreuve obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20

841	Langue Française	- Univ. Laghouat - Univ. Bêjaïa - Univ. Bida 2 - Univ. Boudja - Univ. Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Boumerdes - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 2 - Univ. Biskra - Univ. Tébessa - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. El Oued - Univ. Khenc'hela - Univ. Souk Ahras - C. Univ. Mila - Univ. Adrar - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Targui - Univ. Saida - Univ. Modjahidine - Univ. Mascara - Univ. Tissemit - Univ. Relizane - C. Univ. Naama - Univ. Tamarassout	03 47 58 06 19 09 42 44 26 10 16 33 56 53 17 35 04 05 07 51 12 18 21 23 36 34 36 57 40 41 43 01 49 50 06 52 37 13 14 20 32 27 29 38 48 45 11 54	Priorité 01: - Langues Étrangères Priorité 02: - Lettres et Philosophie Priorité 03: - Mathématiques - Techniques - Sciences - Expérimentales - Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée. Conditions complémentaires: Pour participer au classement la note de l'épreuve obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
		- Univ. Média - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ouedjda - Univ. Saida 2 - Univ. Skikda - Univ. Constanine 1 - Univ. Bordj Bou Amrj - Univ. Sidi Bel Abbès - Univ. Oran 2 - C. Univ. Aboû	26 44 47 58 19 21 25 34 22 31 03		
842	Langue Française	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Ouargla - Univ. M'Sila - Univ. El Tarf - Univ. Chlef - Univ. Ann Témouchent - C. Univ. Bataïa	06 16 34 07 51 30 47 55 58 28 36 02 44 46 05		



Classe préparatoire (Ecoles supérieures)	Niveau de licence (MCI)	Licence		Filière à recrutement national (FRL)	Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)
		Formation professionnelle (FP)	ISTA		

Code	Filières de formation	Etablissements de formation	Descriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques de prescription
851	Langue italienne	- Univ. Bida 2	01.49.50.02.51.09.13.14.15.2 0.22.27.29.31.32.37.38.42.44 45.46.48	Bac Langues Etrangères	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note de l'italien obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
871	Langue Russe	- Univ. Alger 2 - Univ. Annaba	02.03.06.10.11.13.14.16.17.26 11.50.35.47.58 04.05.07.11.12.18.19.21.23.2 4.25.28.30.35.34.36.40.37.40 41.43	Langues Etrangères Priorité 01 : Langues Etrangères Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Priorité 02 : Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCI)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
861	Langue Turque	- Univ. Sci. Islamiques EAK	Recrutement national	<p><u>Priorité 01:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie <p><u>Priorité 02:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> . Mathématiques . Techniques . Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Économie 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Arabe (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
H07	Traduction	Traduction/interprétariat Arabe/Français/Anglais	-Univ. Alger 2	Recrutement National	Langues Etrangères Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, les notes obtenues en Langue Arabe et Langue Française ET (Langue Anglaise OU Langue Allemande OU Langue Espagnole) doivent être supérieure ou égale à 12/20, selon la langue choisie
H08			-Univ. Oran1			
H09			-Univ. Constantine 1			
H10			-Univ. Annaba			
H12			-Univ. Batna 2			
H28		Traduction/interprétariat Arabe/Français/Allemand	-Univ. Alger 2			
H29			-Univ. Alger 2			
H30	Traduction/interprétariat Arabe/Français/ Espagnole	-Univ. Oran1				



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Sciences Humaines et Sociales

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
911	Sciences Humaines *	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaia - Univ. Blida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tébessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Béchar - Univ. Tiaret(+ A. Ksar Chellala) - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 - Univ. Relizane - Univ. Tamarassat - C. Univ. Tipaza	03 06 09, 44, 26 17 04 05, 55 07, 51, 39, 57 12 21 23, 36 24 40 41 08, 52, 37 14, 38 27 29, 32 01, 49, 50, 31 48 11, 54 42	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lettres et Philosophie Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales Gestion et Economie 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
912	Sciences Humaines*	-Univ. Adrar -Univ. El Oued - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 2 - Univ. Médéa - Univ. Ghardaia - C. Univ. Aïtchou - C.Univ. Barika - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. M'Sila - Univ. Tiemcen - Univ. Saïda - Univ. Sidi Bel Abbes - Univ. Chlef -Univ. Bordj Bou Arrerdj - C. Univ. El Bayadh - C. Univ. Naama	01, 49, 50 39, 57 15, 35 16, 33, 56, 53 26 47, 58 03 05 18, 21 25, 43 28 13, 46 20 22 02, 44 19, 34 33 45		
913	Sciences Humaines*	- Univ. Sci. Islamiques EAK - Univ. Ouargla - Univ. Khemis Miliana - Univ. Bouira - Univ. Sétif 2	25, 43 30, 47, 58 44 10 19		
921	Sciences Humaines - Sciences de l'information et de la communication	- Univ. Alger 3 - Univ. Constantine 3	16, 33, 58 25, 43		



* Pour les filières des sciences humaines (Archéologie, Bibliothéconomie, Histoire et Sciences de l'information et de la communication), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées

Licence			Master à cursus intégré de licence (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
931	Sciences Sociales**	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Laghouat - Univ. Béjaia - Univ. Bida 2 - Univ. Djelfa - Univ. Tamanrasset - C. Univ. Tipaza - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Tebessa - Univ. Skikda - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Khenchela - Univ. Souk Ahras - Univ. Bouira - Univ. Adrar - Univ. Béchar - Univ. Tيارت (+ A. Ksar Chellala) - Univ. Saida - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Relizane 	<ul style="list-style-type: none"> 03 06 09,44,26 17 11,54 42 04 05 07,51, 39,57 12 21 23 24 40 41 10 01,46,50 08,52,37 14,38 20,45 27 29,32,46 48 	<p>Priorité 01 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères <p>Priorité 02 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Gestion et Economie <p>Priorité 03 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques . Mathématiques 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
932	Sciences Sociales**	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Alger 2 - Univ. El Oued - Univ. Médéa - Univ. Khemis Miliana - Univ. Ghardaia - C. Univ. Aflou - Univ. Sétif 2 - Univ. Jijel - Univ. Constantine 2 - Univ. Bordj Bou Arrerdj - Univ. El Tarf - Univ. Ain Temouchent - C. Univ. Maghnia 	<ul style="list-style-type: none"> 16,33,56,53 38,57,55 26 44 47,58 03 19 18 25,43 34 36 46 13 	<p>Priorité 03 :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques . Mathématiques 	
933	Sciences Sociales**	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Tizi Ouzou - Univ. M'Sila - Univ. Ouargla - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Chlef - Univ. Tiemcen - Univ. Oran 2 - C. Univ. Banka - C. Univ. El Bayadh 	<ul style="list-style-type: none"> 15, 35 28 30 22 02,44 13 01,46,50, 31 05 37 		



** Pour les filières des sciences sociales (Psychologie, Orthophonie, Sciences de l'éducation, Philosophie, Sciences des Populations, Sociologie et anthropologie), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées. Pour ce qui est de la filière de Philosophie, il s'agit d'une formation conduisant directement à un master.

Licence				Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
941	Sciences Islamiques ***	- Univ. Laghouat - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 1 - Univ. El Oued - Univ. M'Sila - Univ. Adrar - Univ. Tlemcen - Univ. Oran 1	03, 17 09, 15, 16, 26, 35,42 04,05,06, 18,21,23,24,25,36,41,43 12,30,55,39,57, 40 07,51, 19, 28,34 01,49,50, 08,52, 11,53,54, 32,33,56,37 13,22, 38, 44,45,46 02,14,20,27,29,31,48	Priorité 01 : - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères Priorité 02 : - Mathématiques Techniques - Mathématiques Expérimentales - Sciences Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat.
942	Sciences Islamiques ***	- Univ. Bouira - Univ. Ghardaia	10 47,58		
943	Sciences Islamiques ***	- Univ. Sci Islamiques E.A.K.	Recrutement National		



Sciences Humaines et Sociales

*** Pour les filières des sciences islamiques (Oussoul Eddine, Charia, Langue Arabe et Civilisation Islamique), se rapprocher des établissements pour connaître la ou les filières dispensées

Licence				Mastar à cursus intégrés de science (MCI)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
R01	Sciences Humaines – Archéologie*	- Archéologie préhistorique. - Conservation et restauration en archéologie. - Archéologie islamique. - Archéologie antique.	- Univ. Alger 2	Recrutement National	Priorité 01 : - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères Priorité 02 : Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales - Gestion et Économie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
R02		- Archéologie antique.	- Univ. Guelma			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20
R03	Sciences Humaines – Bibliothéconomie**	- Techniques archivistiques - Bibliothèque et centres de documentation	- Univ. Constantine 2			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
R04		- Technologie de l'information et de la documentation	- Univ. Tamarassat			Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20

*L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Archéologie

**L'inscription se fait dans le sous-domaine Sciences Humaines- Bibliothéconomie



Licence			Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
C40	CP-Journalisme – École Nationale Supérieure de Journalisme et des sciences de l'information - Alger	- École Nationale Supérieure de journalisme et des sciences de l'information - Alger	Recrutement National	Toutes les séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D11	Arts	<ul style="list-style-type: none"> - Alger 2 - Univ. Djelfa - Univ. Constantine 3 - Univ. Tiemcen - Univ. Saida - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Mostaganem - Univ. Mascara - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 06, 09, 10, 11, 53, 54, 33, 56, 15, 16, 35, 42 03, 17, 26, 28, 30, 44, 47, 58 04, 05, 07, 12, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 34, 36, 39, 40, 41, 43, 51, 55, 57 13, 45, 49 08, 52, 14, 20 22, 32 02, 27, 48 29, 38 01, 49, 50, 31, 37 	Toutes Séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Arts

Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filère à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filère à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Domaine de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat et priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
D13	Langue et Culture Amazighes	- Univ. Bejaia - Univ. Bouira - Univ. Tizi Ouzou - Univ. Batna 1 - Univ. Tamarasset	01,49,50,08,13,16,18,19,22,23,25,31,33,56,42 03,10,14,17,26,28,32,34,38,44,47,58 02,08,52,09,15,20,27,29,35,37,45,46,48 04,05,07,51,12,21,24,30,55,36,39,57,40,41,43 11,53,54	Priorité 01 : . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 : . Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales . Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat



Licence		Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)		
		ISTA	Autre (FP)

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
143	Gestion des Techniques Urbaines	- Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Biskra - Univ. Constantine 3 - Univ. M'Sila - Univ. Chlef - Univ. Laghouat	04,05,12,18,21,24,36,40,41,43 07,51,30,55,33,56,39,57 06,08,52,11,53,54,16,23,25,42,46,48 01,49,50,09,10,15,19,26,28,34,35,37 02,13,14,20,22,27,29,31,32,38,44,45 03,17,47,58	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	<p><u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u></p> <p>Conditions complémentaires: Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20</p>
144	Urbanisme	- Univ. M'Sila	07,10,14,17,19,26,28,34		



Licencié			Métier à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Ecoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Spécialités	Etablissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
G01	Urbanisme	- Urbanisme	- Univ. Constantine 3	Recrutement National	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20
G02	Métiers de la ville	- Conduite opérationnelle de projets				



Licence				Médier à cursus intégré de licence (MCIIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisante (FP)			
		ISTA	Autre (FP)		

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
T15	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Métiers de la ville	Géomètre Topographe	- Univ. Tlemcen I.S.T.A.	Recrutement national	Priorité 01 : - Mathématiques - Techniques Mathématiques Priorité 02 : - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la <u>moyenne pondérée</u> calculée



Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville

Licence		Formation professionnalisantes (FP)	Master à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filières à recrutement local ou régional (PALI/FRU)	Filières à recrutement national (FRN)			

Code	Domaine de formation	Filières de Formation	Spécialités	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription	
S31	Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville	Gestion des techniques urbaines	Génie urbain	- Univ. Batna 1	Recrutement national	. Mathématiques . Techniques Mathématiques . Sciences Expérimentales	<u>Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée</u>	
S32			Génie urbain	-Univ. Iijel				
S33			Gestion des villes					
S34		Métiers de la ville	Conduite opérationnelle de projets					- Univ. Batna 1
S35								-Univ. Guelma
S36				Conduite opérationnelle de projets de construction				-Univ. Biskra
S39		Gestion des techniques urbaines	Gestion des déchets urbains					-Hois, Khem El Beughe



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Filières de Formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
013	Architecture	- Univ. Laghouat - Univ. Béjaïa - Univ. Blida 1 - Univ. Oum El Bouaghi - Univ. Batna 1 - Univ. Biskra - Univ. Jijel - Univ. Annaba - Univ. Guelma - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Mostaganem - USTO	03, 17, 47, 58 06 09, 11, 53, 54, 16, 26, 42, 44 04 05 07, 51, 30, 55, 33, 56, 39, 57 18 21, 23, 36 24, 41 01, 49, 50, 08, 52, 32, 37, 45 13, 46 27, 48 14, 20, 22, 29, 31, 38	- Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée, doit être supérieure ou égale à 13/20.
014	Architecture	- Univ. Tizi Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Constantine 3 - Univ. Tébessa - Univ. Chlef	10, 15, 35 16 06, 19, 28, 34 25, 43 12, 40, 41 02		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.
0131	Métiers de la Ville	- Univ. Laghouat	Recrutement national		Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée.



Licence			Maîtrise à cursus intégré de licence (MCIL)	Classe préparatoires (Écoles supérieures)
Filière à recrutement local ou régional (FRL/FRR)	Filière à recrutement national (FRN)	Formation professionnalisantes (FP)		
		ISTA	Autre (FP)	

Code	Formation Préparatoire	École Supérieure	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
E31	CP-Sp - École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Alger	- École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme - Alger	Recrutement National	Mathématiques Techniques Mathématiques Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée, calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20



ANNEXE 02

Écoles Normales Supérieures

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



1. FILIERES DE FORMATION

Codes	Filières
<u>400</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Arabe (P.E.P.)</u>
<u>401</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Français (P.E.P.)</u>
<u>402</u>	<u>Professeur de l'École Primaire en Langue Amazighe (P.E.P.)</u>
<u>403</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue et Littérature Arabes (P.E.M.)</u>
<u>404</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Française (P.E.M.)</u>
<u>405</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Langue Anglaise (P.E.M.)</u>
<u>406</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Histoire - Géographie (P.E.M.)</u>
<u>407</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Musique (P.E.M.)</u>
<u>423</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Informatique (P.E.M.)</u>
<u>408</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Naturelles (P.E.M.)</u>
<u>409</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Moyen en Sciences Exactes (P.E.M.)</u>
<u>410</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue et Littérature Arabes (P.E.S.)</u>
<u>411</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Française (P.E.S.)</u>
<u>412</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Langue Anglaise (P.E.S.)</u>
<u>413</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en en Histoire – Géographie (P.E.S.)</u>
<u>414</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Musique (P.E.S.)</u>
<u>415</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Naturelles (P.E.S.)</u>
<u>416</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Sciences Exactes (P.E.S.)</u>
<u>417</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie mécanique (P.E.S.)</u>
<u>418</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie civil (P.E.S.)</u>
<u>419</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie électrique (P.E.S.)</u>
<u>420</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Génie des procédés (P.E.S.)</u>
<u>421</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Philosophie (P.E.S.)</u>
<u>422</u>	<u>Professeur de l'Enseignement Secondaire en Informatique (P.E.S.)</u>



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION

Écoles Normales Supérieures

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
400	Arabe (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,56,35,42,44 07,51,28,34 04,05,06,12,18,19,21,23,24,25,36,40,41,43 30,55,39,57,47,58 01,49,50,08,52,32,37,45 02,27,29,38,48 13,20,22,31,46	Priorité 01 - Sciences Expérimentales - Mathématiques Priorité 02 - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères - Techniques Mathématiques - Gestion et Economie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20 Le choix de la filière est conditionné par les notes obtenues au baccalauréat qui doivent être supérieure ou égale à 13/20 dans les matières : Langue Arabe et Mathématiques
401	Français (*) (P.E.P.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03,14,17,47,58 09,10,11,53,54,15,16,26,33,56,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,28,34 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 02,13,20,22,27,29,31,46,38,48 06,18,19	Priorité 01 - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères Priorité 02 - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par la note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
402	Langue Amazighe(*) (P.E.P.)	- E.N.S. Bouzaréah	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
403	Langue et Littérature Arabes(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda	02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,27,29,31,33,56,35,38,42,44,46,48 03,14,17,26,47,58 05,06,19,40 30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 04,12,18,21,23,24,25,36,41,43 07,51,28,34	Priorité 01 - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères Priorité 02 - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section L.I ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
404	Langue Française(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif - E.N.S. Bou Saâda	03,14,17,26 09,10,11,33,54,15,16,33,56,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 30,55,39,57,47,58 01,49,50,02,08,52,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06,18,19 07,51,28,34	Priorité 01 . Langues Etrangères . Lettres et Philosophie Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
405	Langue Anglaise(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Sétif	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,27,29,31,33,56,35,37,38,42,44,45,46,48 03,14,17,26,28,32,47,58 04,05,08,52,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,30,55,39,57 06,18,19,34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
406	Histoire- Géographie(*) (P.E.M)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,49,50,02,09,10,11, 53,54,13,15,16,20,22, 26,27,29,31,33,56,35, 37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,51,08,52,19, 30,55,34,39,57,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47,58	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en histoire géographique
407	Musique(*)(**) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
423	Informatique(*) (P.E.M)	- E.N.S. Kouba - E.N.S. Constantine - E.N.S.E.T. Skikda	01,49,50,02,03,08,52 09,10,11,53,54,13,14, 15,16,17,20,22,26,27, 28,29,31,32,47,58,33, 56,35,37,38,42,44, 45,46,48 04,05,06,07,51,18,19,25, 30,55,34,40,41, 43 12,21,23,24,36,39,57	Priorité 01 . Mathématiques Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires Pour participer au classement, la moyenne entre les notes de Mathématiques et de physique doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.

(**) Le candidat doit avoir des prédispositions musicales et artistiques.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Fillères de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
408	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03,14,17,26,28,32 01,49,50,02,06,08,52,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,27,29,31,33,56,35,37,38,42,44,45,46,48 12,18,21,23,24,36,41 04,05,19,25,34,40,43 07,51,30,55,39,57,47,58	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématiques : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
409	Sciences Exactes ^(*) (P.E.M)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 02,06,09,10,11,53,54,15,16,33,56,35,38,42,44, 12,21,23,24,36,41 04,05,18,25,40,43 07,51,28,34 30,55,39,57,47,58 01,49,50,08,52,32,37,45 13,20,22,27,29,31,46,48 19	<u>Priorité 01:</u> - Mathématiques - Techniques Mathématiques <u>Priorité 02:</u> - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
410	Langue et Littérature Arabes ^(*) (P.E.S)	-E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Laghouat - E.N.S. Sétif - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda -E.N.S. Mostaganem	02,09,10,11,53,54,13,15,16,33,56,35,42,44 03,14,17,26,47,58 05,06,19,34,40 07,51,30,55,39,57 01,49,50,08,52,32,37,45 04,12,18,21,23,24,25,36,41,43 28 20,22,27,29,31,38,46,48	<u>Priorité 01:</u> - Lettres et Philosophie - Langues Etrangères <u>Priorité 02:</u> - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat, supérieure ou égale à 13/20 en Langue Arabe

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée

POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
411	Langue Française ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saïda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26 09,10,11,53,54,15,16,33,56,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,28,34 30,55,36,57,47,58 02,27,29,32,38,48 01,49,50,08,52,13,20,22,31,37,45,46 06, 18, 19	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Française
412	Langue Anglaise ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Oran - E.N.S. Sétif	03,14,17,26,47,58 09,10,11,53,54,15,16,33,56,35,42,44 04,05,12,21,23,24,25,36,40,41,43 07,51,30,55,39,57 01,49,50,02,08,52,13,20,22,27,29,31,32,37,38,45,46,48 06, 18, 19, 28, 34		Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Langue Anglaise
413	Histoire Géographie ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Sétif - E.N.S. Constantine - E.N.S. Laghouat	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,56,35,37,38,42,44,45,46,48 05,06,07,51,08,52,19,30,55,34,39,57,40 04, 12,18, 21,23, 24,25, 36,41, 43 03, 14,17,28,32, 47,58	Priorité 01 . Lettres et Philosophie . Langues Etrangères Priorité 02 . Sciences Expérimentales . Mathématiques . Techniques Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20 en Histoire – Géographie
421	Philosophie ^(*) (P.E.S)	- E.N.S. Bouzaréah - E.N.S. Constantine	01,49,50,02,09,10,11,53,54,13,15,16,20,22,26,27,29,31,33,56,35,37,38,42,44,45,46,48,03,14,17,28,32, 47,58 04, 12,18, 21,23, 24,25, 30,41, 43,05,06,07,51,08,52,19,30,55,34,39,57,40	Lettres et Philosophie	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12/20 Conditions complémentaires : la note de philosophie obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
414	Musique ^(*) (P.E.S.)	E.N.S. Kouba	Recrutement National	Toutes séries de Baccalauréat	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Baccalauréat
415	Sciences Naturelles ^(*) (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Ouargla	03, 14, 17, 26, 28, 32, 47, 58 01, 49, 50, 02, 06, 08, 52, 09, 10, 11, 53, 54, 13, 15, 16, 20, 22, 27, 29, 31, 33, 56, 35, 37, 38, 42, 44, 45, 46, 48 12, 18, 21, 23, 24, 36, 41 04, 05, 19, 25, 34, 40, 43 07, 51, 30, 55, 39, 57	Sciences Expérimentales Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes des Sciences Naturelles et de Mathématique : (Sc. Nat + Maths)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20
416	Sciences Exactes ^(*) (P.E.S.)	- E.N.S. Laghouat - E.N.S. Kouba - E.N.S.E.T. Skikda - E.N.S. Constantine - E.N.S. Bou Saâda - E.N.S. Ouargla - E.N.S. Bechar - E.N.S. Mostaganem - E.N.S. Sétif	03, 14, 17, 26, 47, 58 06, 09, 10, 11, 53, 54, 15, 16, 33, 56, 35, 42, 44 12, 21, 23, 24, 36, 41 04, 05, 18, 25, 40, 43 07, 51, 28, 34 30, 55, 39, 57 01, 49, 50, 08, 52, 32, 37, 45 02, 13, 20, 22, 27, 29, 31, 38, 46, 48 19	<u>Priorité 01:</u> Mathématiques Techniques Mathématiques <u>Priorité 02:</u> Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 14/20 Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la moyenne calculée entre les notes de Mathématiques et de Physique (Maths + Phys)/2 doit être supérieure ou égale à 13/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'Ecole Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.

Concernant la filière musique le candidat doit avoir des aptitudes musicales et artistiques.



POINTS DE FORMATION ET CONDITIONS PEDAGOGIQUES DE PREINSCRIPTION (suite)

417	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Mécanique	- E.N.S.E.T. Skikda	Recrutement National	<p><u>Priorité 01:</u> - Mathématiques - Techniques Mathématiques</p> <p><u>Priorité 02:</u> - Sciences Expérimentales</p>	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
418	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Civil				Pour participer au classement, la moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale 14/20
419	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie Electrique				Conditions complémentaires pour le BAC Technique Mathématiques : Le choix de la filière est conditionné par une note obtenue au baccalauréat supérieure ou égale à 13/20 dans l'épreuve de l'option choisie
420	Technique(*) (P.E.S.) Option : Génie des Procédés				Conditions complémentaires pour les BAC Math et Sci Exp : Pour participer au classement, la note de Mathématiques ou de physique doit être supérieure ou égale à 13/20
422	Informatique(*) (P.E.S.)	- E.N.S. Kouba			Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 13/20
					Conditions complémentaires : Pour participer au classement, la note obtenue en Mathématiques doit être supérieure ou égale à 12/20

(*) L'inscription définitive sera prononcée après un entretien organisé par l'École Normale Supérieure concernée conformément à la procédure citée à la section 1.1 ci-dessus.



ANNEXE 03

Filières de formation en Sciences Médicales

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



FILIERES DE FORMATION

Code	Filières
<u>700</u>	<u>Médecine</u>
<u>701</u>	<u>Pharmacie</u>
<u>702</u>	<u>Médecine dentaire</u>



Code	Fillères de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
700	Médecine (*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Laghouat - Univ. Bédjaja - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Ouargla - Univ. Bechar - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Mostaganem - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 03,17,47,58 06 09,16,26,42,44 10,15,16,35 11,53,54,16 04,05,07,51,12,40 19,28,34, 21,23,24,36,41 18,25,43 30,55,33,56,39,57 01,49,50,08,52,37 13,45,46 14,20,22,29,32 27 02,31,38,48 	<p>Priorité 01: Sciences Expérimentales</p> <p>Priorité 02: Mathématiques</p> <p>Priorité 03: Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 15/20</p> <p>Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 15/20</p>
701	Pharmacie(*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Batna 2 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,53,54,16,33,56,47,58 05,07,51,30,55,39,57,40 06,19,28,34,43 21,23,24,36,41 04,12,18,25 01,49,50,08,52,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48 		
702	Médecine dentaire (*)	<ul style="list-style-type: none"> - Univ. Blida 1 - Univ. Tizi-Ouzou - Univ. Alger 1 - Univ. Sétif 1 - Univ. Annaba - Univ. Constantine 3 - Univ. Tlemcen - Univ. Sidi Bel Abbas - Univ. Oran 1 	<ul style="list-style-type: none"> 03,09,17,26,42,44 10,15,35 11,53,54,16,33,56,47,58 05,06,07,51,19,28,34 23,24,30,55,36,39,57,40,41 04,12,18,21,25,43 01,49,50,08,52,13,45,46 14,20,22,29,32 02,27,31,37,38,48 		

(*) Pour assurer une meilleure répartition des nouveaux bacheliers, certains rattachements de circonscriptions géographiques peuvent être modifiés.



ANNEXE 04

Sciences vétérinaires

Sciences vétérinaires

Formations en Sciences vétérinaires

Points de formation et conditions pédagogiques d'inscription



Formations en Sciences vétérinaires

Universités, École Nationale Supérieure et Instituts	Codes
<u>École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger</u>	<u>EC1</u>
<u>Institut Vétérinaire de Constantine I</u>	<u>EC2</u>
<u>Institut Vétérinaire de Batna I</u>	<u>EC3</u>
<u>Institut Vétérinaire de Tiaret</u>	<u>EC4</u>
<u>Universités Blida 1, El Tarf, Souk ahras</u>	<u>703</u>



Code	Filières de formation	Établissements de Formation	Circonscriptions géographiques d'inscription	Séries de Baccalauréat et Priorités	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de préinscription
EC1	Sciences Vétérinaires	École Nationale Supérieure Vétérinaire - Alger	Recrutement National	<p><u>Priorité 01 :</u> : Sciences Expérimentales</p> <p><u>Priorité 02 :</u> : Mathématiques</p> <p><u>Priorité 03 :</u> : Techniques Mathématiques</p>	<p>Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 14/20</p> <p>Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 14/20</p>
EC2		Institut Vétérinaire - Univ. Constantine 1			<p>Pour les priorités 1 et 2, le classement se fait sur la base de la moyenne pondérée calculée qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20</p> <p>Pour la priorité 3, le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat qui doit être supérieure ou égale à 12,50/20</p>
EC3		Institut vétérinaire - Univ. Batna 1			
EC4		Institut Vétérinaire - Univ. Taret			
703		<p>Institut vétérinaire- Illida 1 01,09, 50,02,03,06,08,52,09,10, 11,53,54,13,14,15,16,17,20, 22,26,27,29,31,32,33,36, 35,37,38, 42,44,45,46, 48</p> <p>Institut vétérinaire- El Tarf 18, 19, 21,23, 24, 25, 34, 36,43</p> <p>Institut vétérinaire- Souk Ahras 04, 05,07,51,12,28,30,55,39,57,40 ,41, 47,58</p>			



ANNEXE 05

Code des Wilayas

Région Ouest

Région Centre

Région Est

Wilayas	Code
ADRAR	01
CHLEF	02
BECHAR	08
TLEMSEN	13
TIARET	14
SAIDA	20
SIDI BELABBES	22
MOSTAGANEM	27
MASCARA	29
ORAN	31
EL BAYADH	32
TINDOUF	37
TISSEMSILT	38
NAAMA	45
AIN TEMOUCHENT	46
RELIZANE	48
TIMIMOUNE	49
BORDJ BADJI MOKHTAR	50
BENI ABBES	52

Wilayas	Code
LAGHOUAT	03
BÉJAÏA	06
BLIDA	09
BOUIRA	10
TAMANRASSET	11
TIZI OUZOU	15
ALGER	16
DJELFA	17
MEDEA	26
ILLIZI	33
BOUMERDES	35
TIPAZA	42
AIN DEFLA	44
GHARDAIA	47
IN SALAH	53
IN GUEZZAM	54
DJANET	56
EL MENIAA	58

Wilayas	Code
OUM EL BOUAGHI	04
BATNA	05
BISKRA	07
TEBESSA	12
JIJEL	18
SETIF	19
SKIKDA	21
ANNABA	23
GUELMA	24
CONSTANTINE	25
M'SILA	28
OUARGLA	30
BORDJ BOU ARRERIDJ	34
EL TARF	36
EL OUED	39
KHENCHELA	40
SOUK AHRAS	41
MILA	43
OULED DJELLAL	51
TOUGOURT	55
EL M'GHAÏER	57



ANNEXE 06

Réseau des Établissements de l'Enseignement Supérieur



**Liste des Établissements de l'Enseignement Supérieur par Wilaya (W)
53 Universités + l'Université de la Formation Continue**

- | | |
|------------------------------------|--|
| W01 - Université d'Adrar | W22 - Université de Sidi Bel Abbes |
| W02 - Université de Chlef | W23 - Université de Annaba |
| W03 - Université de Laghouat | W24 - Université de Guelma |
| W04 - Université d'Oran El Bouaghi | W25 - Université de Constantine 1 |
| W05 - Université de Batna 1 | W26 - Université de Constantine 2 |
| W05 - Université de Batna 2 | W27 - Université de Constantine 3 |
| W06 - Université de Bejaia | W28 - Université des Sciences Islamiques EAK |
| W07 - Université de Biskra | W29 - Université de Média |
| W08 - Université de Béchar | W30 - Université de Mostaganem |
| W09 - Université de Blida 1 | W31 - Université de M'Sila |
| W09 - Université de Blida 2 | W32 - Université de Mascara |
| W10 - Université de Bouira | W33 - Université de Ouargla |
| W11 - Université de Tassartassen | W34 - Université d'Oran 1 |
| - Université de Tébessa | W35 - Université d'Oran 2 |
| W13 - Université de Tiemcen | W36 - U.S.T.O |
| W14 - Université de Tيارت | W37 - Université de Bordj Bou Amrady |
| W15 - Université de Tizi Ouzou | W38 - Université de Boumerdes |
| W16 - Université d'Alger 1 | W39 - Université d'El Tarf |
| W16 - Université d'Alger 2 | W40 - Université de Tlemcen |
| W16 - Université d'Alger 3 | W41 - Université d'El Oued |
| W16 - U.S.T.H.B | W42 - Université de Khanchela |
| W17 - Université de Djelfa | W43 - Université de Souk Ahras |
| W18 - Université de Juel | W44 - Université de Khemis Miliana |
| W19 - Université de Setif 1 | W45 - Université de Ain Tadjinabert |
| W19 - Université de Setif 2 | W46 - Université de Ghardaia |
| W20 - Université de Saida | W47 - Université de Relizane |
| W21 - Université de Skikda | + Université de la formation continue (UFC) (toutes les wilayates) |

09 Centres Universitaires

- | | |
|--|---------------------------------------|
| W03 - Centre Universitaire d'Adras | W37 - Centre Universitaire de Tindouf |
| W05 - Centre Universitaire de Barika | W42 - Centre Universitaire de Tizana |
| W13 - Centre Universitaire de Maghnia | W43 - Centre Universitaire de Mila |
| W32 - Centre Universitaire d'El Bayadh | W45 - Centre Universitaire de Naama |
| W33 - Centre Universitaire d'Iba | |

48 Écoles

37 Écoles Supérieures

- W05 - Ecole Nationale Supérieure des Energies Renouvelables, de l'Environnement et du Développement Durable - Batna
 W06 - Ecole Supérieure en Sciences et Technologies de l'Informatique et du Numérique - Bejaia
 W09 - Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique - Blida
 W13 - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées de Tiemcen
 W13 - Ecole Supérieure de Management de Tiemcen
 W16 - Ecole Supérieure des Sciences de l'Aliment et des Industries Agroalimentaires d'Alger
 W16 - Ecole Nationale Polytechnique d'Alger
 W16 - Ecole Nationale Supérieure Agronomique
 W16 - Ecole Nationale Supérieure en Informatique d'Alger
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Journalisme et des Sciences de l'Information
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Sciences Politiques
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Technologie
 W16 - Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics
 W16 - Ecole Nationale Supérieure Vétérinaire
 W16 - Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
 W16 - Ecole Supérieure des Sciences Appliquées d'Alger

11 Écoles Normales Supérieures :

- W03 - Ecole Normale Supérieure de Laghouat
 W08 - Ecole Normale Supérieure de Béchar
 W16 - Ecole Normale Supérieure de Bouzarzaj
 W16 - Ecole Normale Supérieure de Kouba
 W19 - Ecole Normale Supérieure de Setif
 W21 - Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique de Skikda

- W16 - Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle
 W16 - Ecole Nationale Supérieure de Mathématiques
 W22 - Ecole Supérieure en Informatique de Sidi Bel Abbes
 W23 - Ecole Supérieure des Sciences de Gestion de Annaba
 W23 - Ecole Nationale Supérieure des Mines et de la Métallurgie
 W23 - Ecole Supérieure des Technologies Industrielles de Annaba
 W25 - Ecole Supérieure de Comptabilité et de Finance de Constantine
 W25 - Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Constantine
 W25 - Ecole Nationale Supérieure de Biotechnologie - Constantine
 W27 - Ecole Supérieure Agronomique de Mostaganem
 W31 - Ecole Supérieure d'Economie d'Oran
 W31 - Ecole Nationale Polytechnique d'Oran
 W31 - Ecole Supérieure en Génie Électrique et Énergétique d'Oran
 W31 - Ecole Supérieure des Sciences Biologiques d'Oran
 W40 - Ecole Nationale Supérieure des Forêts - Khanchela
 W42 - Ecole des Hautes Études Commerciales de Kolia
 W42 - Ecole Nationale Supérieure de Management de Kolia
 W42 - Ecole Nationale Supérieure en Statistique et en Économie Appliquée de Kolia
 W42 - Ecole Supérieure de Commerce de Kolia
 W42 - Ecole Supérieure de Gestion et de l'Économie Numérique de Kolia

- W25 - Ecole Normale Supérieure de Constantine
 W27 - Ecole Normale Supérieure de Mostaganem
 W28 - Ecole Normale Supérieure de Bou Saida
 W30 - Ecole Normale Supérieure de Ouargla
 W31 - Ecole Normale Supérieure d'Oran

02 Annexes

- W14 - Annexe de Sougueur (U - Tيارت)
 W14 - Annexe de Ksar Chellala (U - Tيارت)





ANNEXE 07

Tutelle Pédagogique

Etablissements de Formation Supérieure relevant d'autres Départements Ministériels



Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels

au titre de l'année universitaire 2021-2022

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
W1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tlemcen 043.41.55.42 info@fiziologie.univ.tlemcen.dz 2. Tizi-Ouzou 026.11.02.07 info@fiziologie.univ.tizi-ouzou.dz 3. Annaba 038.42.66.54 info@annaba.univ.dz 	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sage-femme de Santé Publique (Remarque : formation dédiée aux bacheliers) 	<ul style="list-style-type: none"> -Sciences Expérimentales - Mathématiques 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogiques prévues pour chaque wilaya
X1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alger 2. Constantine 3. Oran Hsi Essalem 	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	<ol style="list-style-type: none"> 2. Diététicien de santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences Expérimentales - Mathématiques 	
X2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Alger 2. Sidi Bel Abbas 	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Rééducation et réadaptation	<ol style="list-style-type: none"> 3. Ergothérapeute de santé publique 	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences Expérimentales - Mathématiques 	



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X3	1. Adrar 049.36.41.78 infsomadrar@inpfp.dz	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ soins	4. Infirmier de santé publique	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences Expérimentales - Mathématiques 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
	2. Batna 033.30.83.02 infsombatna@inpfp.dz					
	3. Bejaia 034.84.36.26 infsombejaia@inpfp.dz					
	4. Biskra 033.54.46.69 infsombiskra@inpfp.dz					
	5. Béchar 049.23.83.25 infsombechar@inpfp.dz					
	6. Blida 025.42.02.56 infsambida@inpfp.dz					
	7. Bouira 026.75.66.19 infsomsour@inpfp.dz					
	8. Tébessa 037.56.32.05 infsmtébessa@inpfp.dz					
	9. Tiaret 046.20.79.87 infsmtiaret@inpfp.dz					
	10. Alger 021.77.58.22 infsomalger@inpfp.dz					
	11. Jijel 034.47.21.16 infsmjijel@inpfp.dz					
	12. Sétif 036.61.34.49 infsmsetif@inpfp.dz					
	13. Saïda 048.38.20.08 infsomsaïda@inpfp.dz					
	14. Skikda 038.74.72.36 infsmskikda@inpfp.dz					
	Sidi Bel Abbès 048.74.58.31 infsmsidibelabbes@inpfp.dz					
15. Constantine 031.69.34.55 infsmconstantine@inpfp.dz						



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
X3 (suite)	<p>16. Médéa 025.79.35.68 infspmmedea@infp.dz</p> <p>17. Mostaganem 045.20.11.60 infspmmostaganem@infp.dz</p> <p>18. M'sila 035.33.85.40 infspmmsila@infp.dz</p> <p>19. Mascara 045.73.71.74 infspmascara@infp.dz</p> <p>20. Ouargla 029.70.44.90 infspmouargla@infp.dz</p> <p>21. Oran GueabiDjedja 041.33.39.58 infspmoran2@infp.dz</p> <p>22. Ain Defla 027.55.91.60 infspmainedfla@infp.dz</p>	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/soins	4. Infirmier de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogiques prévues pour chaque wilaya
X4	<p>1. Adrar</p> <p>2. Batna</p> <p>3. Bejaia</p> <p>4. Biskra</p> <p>5. Béchar</p> <p>6. Blida</p> <p>7. Bouira</p> <p>8. Tébessa</p> <p>9. Tiaret</p> <p>10. Alger</p> <p>11. Sétif</p> <p>12. Saida</p> <p>13. Skikda</p> <p>14. Sidi Bel Abbas</p> <p>15. Constantine</p> <p>16. Médéa</p> <p>17. Mostaganem</p> <p>18. M'sila</p> <p>19. Mascara</p> <p>20. Ouargla</p> <p>21. Oran Hai Salam</p> <p>22. Ain Della</p>	Sciences de la nature et de la vie	Sciences infirmières/ Médico technique	5. Manipulateur en imagerie médicale de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Code	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
X5	1. Alger 2. Sétif 3. Sidi Bel Abbas 4. Constantine 5. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	6. Kinésithérapeutes de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X6	1. Batna 2. Tiaret 3. Mostaganem 4. Ouargla 5. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	7. Hygiéniste de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X7	1. Batna 2. Constantine 3. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico technique	8. Préparateur en Pharmacie de Santé Publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	
X8	1. Adrar 2. Béjaïa 3. Biskra 4. Béchar 5. Jijel 6. Sétif 7. Saïda 8. Skikda 9. Mostaganem 10. M'sila 11. Ouargla 12. Oran Hai Salam	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Médico-sociale	9. Assistant Social de Santé Publique	- Lettres et Langues Etrangères - Lettres et Philosophie	
X9	1. Alger	Sciences de la nature et de la vie	Sciences Infirmières/ Rééducation et réadaptation	10. Opticien Lunetier de santé publique	- Sciences Expérimentales - Mathématiques	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat dans la limite des places pédagogique prévues pour chaque wilaya
X10				11. Psychomotricien de santé publique		
X11				12. Appareilleurs orthopédistes de santé publique		
X12				13. Orthoptiste de santé publique		
X13	1. Blida 2. Alger 3. Skikda 4. Oran (Hai Salam)	Sciences Infirmières	14. Laborantin de santé publique			



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Ecole Nationale Supérieure du Tourisme d'Alger (ENST). Alger web : www.enst-algerie.dz	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Science de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des agences de tourisme et de voyage - Management du développement durable du tourisme - Gestion de l'hébergement - Gestion de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion et Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue à l'examen du baccalauréat.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réussir à un concours sur épreuves écrites, - Réussir à un test oral.

Ministère de la Poste et des Télécommunications

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
1. Institut National des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication, Oran web : http://www.inttic.dz Tél : 041.51.87.03 Fax : 041.51.87.01	Sciences et Technologie	Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - Systèmes de Télécoms - Télécoms et Réseaux IP - Télécoms et Technologies Numérique 	<p>Priorité 01</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques Mathématiques <p>Option : Génie Electrique</p> <p>Priorité 02</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences Expérimentales 	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne : (Bac+ Maths+ Physique)/3</p> <p>Pour participer au classement, il faut avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moyenne au baccalauréat supérieure ou égale à 14/20 : - Moyenne du BAC $\geq 14/20$ - Note de mathématiques $\geq 16/20$, - Note de sciences physiques $\geq 16/20$, - Entretien oral.
2. Institut National de la Poste et des TIC (INPTIC) Route de LARBAA, 16220, Les Eucalyptus, Alger Web : www.inptic.edu.dz Tél : 0238904 37/38 Fax : 023 89 04 44	Sciences et Technologie	Technologies de l'information et de la communication et Numérique	Systèmes de Télécommunications et Réseaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques Mathématiques <p>(Option : Génie Electrique)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences Expérimentales 	<p>Moyenne de classement :</p> <p>$[(\text{Moyenne baccalauréat} \times 2) + (\text{note mathématiques}) + (\text{note de sciences physiques})] / 4$</p> <ul style="list-style-type: none"> - Moyenne du BAC $\geq 14/20$ - Note de mathématiques $\geq 16/20$, - Note de sciences physiques $\geq 16/20$, - Entretien oral.




Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
<p>1. Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS) Alger</p> <p>Adresse : 02, Rue Larbi Tebessi, Bord El Kiffan, Alger. web : www.ismas.dz e-mail : ismas-dz@rednet.dz</p>	Arts	Art du spectacle	<ul style="list-style-type: none"> - Art de l'acteur - Critique Théâtrale - Scénographie 	Toutes séries du Bac	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réussir à un concours d'accès en première année de licence. - Ne pas dépasser l'âge de 30 années le jour de l'examen
<p>02. Ecole Supérieure des Beaux-Arts / (ESBA), Alger.</p> <p>web : www.esba.dz e-mail : Estbarts_dz_2010@rednet.dz Tél : 023.47.03.26/33</p>	Arts	Arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> -Arts plastiques / Volume matière -Arts plastiques / Expression picturale - Design / Espace - Design / Image – média 	Toutes séries de bac	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut réussir à un concours d'accès en première année de Master (MCEA)*</p>
<p>1. <u>Ministère de la Culture et des Arts</u> 03. Institut National Supérieur de Musique Alger.</p> <p>Rue du 1^{er} novembre, Alger web : smba.culturen.dz</p>	Arts	Musique	<p>Musicologie</p> <p>Instrumentals et Chant</p>	Toutes séries du Bac	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réussir à un concours d'accès en première année de licence. - Ne pas être âgé de plus de 30 ans le jour de l'examen

- 01) L'institut assure également des formations de master.
- 02) L'école assure un MCEA.



**Conditions d'accès aux établissements de formation supérieure relèvent d'autres départements ministériels
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
<p align="center">Ecole Supérieure en Sciences de Technologies du Sport Daly-Ibrarim, Alger</p> 	<p align="center">STAPS</p>	<p align="center">Entraînement Sportif d'Elite</p>	<p align="center">Entraînement Sportif d'Elite</p>	<p align="center">- Sciences Expérimentales - Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20 - Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française - Réussir à des épreuves pratiques avec libre choix du candidat - Réussir à un teste oral
		<p align="center">Administration et Gestion du Sport</p>	<p align="center">Gestion des Infrastructures du Sport</p>	<p align="center">- Gestion Economie - Sciences Expérimentales - Technique Mathématiques</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale du Bac.</p> <p>Pour participer au classement il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une moyenne générale obtenue ou BAC supérieure ou égale 13/20 - Réussir à une épreuve écrite de langue anglaise et ou langue française - Réussir à une épreuve écrite de culture générale - Réussir à un teste oral

ANNEXE 08

Réseau des établissements privés de formation supérieure agréés par le MESRS



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
01	Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA) Route Nationale n° 11, Ain-Bentian Alger e-mail : academie@eshra.dz	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Gestion Hôtelière et Restauration	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au Bac + un entretien oral + un concours écrit en Langues Française et anglaise et en Maths
02	Institut Supérieur des Langues Etrangères Adresse : 92, Rue de la Palestine Blida 99000 www.institut-en-meur.com Tél : 0555.02.95.11/14	Lettres et langues étrangères	Langue anglaise	1. Didactique 2. Littérature	Toutes séries du Bac	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au du Bac, De plus la note de langue soumise obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
			Langue française	1. Didactique 2. Littérature		
			Langue italienne	1. Didactique 2. Littérature 3. Civilisation		



03	Institut de Management d'Alger (IMA) Adresse : Cooperative El Anel Loissement n° 02, Saïd Hamidou, Alger www.ima-uniiv.com contact@ima-uniiv.com Tél : 0560 06 12 91 0560 06 48 45 ou 0560 06 48 46	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Marketing Management Comptabilité et finances Informatique de gestion	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au du Bac
		Lettres et langues étrangères Langues étrangères	Langue anglaise des affaires	Toutes séries du Bac	Test de niveau en langue anglaise	
04	Institut de Formation d'Assurances et de Gestion (IFAAG) Adresse : 11, Chemin Doudou Mokhtar Ben -Akoun Alger. Site web : https://insag.edu.dz e-mail : info@insag.edu.dz web : www.secteurie@insag.edu.dz Tél : 021.38.15.48/49/53 0561 609 169 ou 0561 609 151	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences commerciales	Action commerciale Logistique Assurances	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat
		Sciences financières	Assurances			
05	Institut de Management (INSMI SUP) Adresse : 02 et 03, Rue Petite Provence, Hydra, Alger Site web : www.insmisup.dz info@insmisup.dz Tél : 0553.56.63.60 ou 0558.49.11.66	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management Informatique de gestion Economie financière et bancaire Marketing Commerce International Comptabilité - Contrôle - Audit Finance Islamique	- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales	Entretien avec le comité pédagogique
		Lettres et langues étrangères Langues étrangères	Sciences économiques Sciences commerciales Sciences financières	Business English Business English	Toutes séries du Bac	Test de niveau en langue anglaise



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement	
06	Ecole de Management de Tizi-Ouzou. (EMTO) Adresse : ZIU Sud. Quartier B n° 03. Nouvelle Ville. Tizi-Ouzou. Tél/Fax : 026. 11. 44.00 026. 18. 28. 28 026. 18. 27. 27 026. 18. 19. 19 Email : contact@emto-emtv.com Site web : www.emto-emtv.com	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management des affaires	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales 		
			Sciences commerciales	Management commercial			
			Sciences financières et comptabilités	Finance et banque Comptabilité et Audit			Toutes séries de bac
07	Ecole de Formation en Techniques de Gestion (E.F.T.G). Adresse : Lot ZOU/ACUI Mohammed, Cité Aïn-Allah n° 04 Dely-Brahim, Alger Web : www.efbg-efbg.com Tél : 021. 30.92.51/54	Droit et sciences Politiques	Droit	Droit de l'entreprise et des affaires	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques 	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat	
		Mathématiques informatiques	Informatique	Systèmes informatiques			
				Systèmes et réseaux			
		Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management des hôtels et du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion économie - Sciences Expérimentales - Mathématiques - Techniques Mathématiques 	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac	
	Sciences commerciales	Commerce international					
	Sciences financiers	Comptabilité et finances					



**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière de formation	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogique complémentaires de classement
08	Institut d'Optométrie (I.O) 09, Rue B. Hoc 07 Lotissement Mahmouche 288. Bordj Bou-Arrechidj Web : www.iob.dz institut.optometrie@gmail.com Tél : 033.87.49.50	Sciences et Technologie	Optométrie	Optométrie	<ul style="list-style-type: none"> - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales - Mathématiques 	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac
09	Ecole de Management d'Alger (E.M.A) Adresse : 47, allée les feuilles vertes. Sidi-Yahia, Hydra, Alger. Web : www.emadger.com Tél : 021.54.67.54	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences de gestion	Management	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au baccalauréat



Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
10	Ecole Supérieure des Sciences et Technologie (E.S.S.T.) Adresse : 43, Chennin Sidi M'Dineck, Oued Rommane, El Adjour, Alger web: www.esst-sup.com contact@esst-sup.com Tél : 023.30.08.01	Sciences et Technologie	Electronique	Electronique	Priorité 1 : Mathématiques Priorité 2 : - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entreson. - La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 11/20 La note de la matière de génie civil ou génie mécanique ou génie des procédés ou génie électrique ou physique obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 10/20
				Telecommunications		
		Mathématiques Informatique	Informatique	et Technologie du web et technologie du web Sécurité et administration des systèmes et réseaux Ingénierie des systèmes d'information et des logiciels Informatique et Réseaux	Priorité 1 : Mathématiques Priorité 2 : - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat et entreson. - La moyenne générale obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 12/20. La note de la matière de mathématiques obtenue au baccalauréat doit être supérieure ou égale à 13/20



au titre de l'année universitaire 2021-2022

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
11	<p>Institut Supérieur des Sciences (I.S.S.) Adresse : Lot 114, Allée Bordj-El-Bahri, Bordj-El-Kiffan, Alger 16031 Tél : 0770706251 0770706248 Web : www.his.edu.dz www.fb.me/HISuniversity Email : contact@his.edu.dz</p>	<p>Mathématiques Informatique Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales Sciences humaines et Sociales Droit et sciences Politiques</p>	<p>Mathématiques Informatique Sciences de gestion Sciences économiques Sciences sociales Sciences islamiques Sciences humaines Sciences politiques Droit</p>	<p>Recherche opérationnelle Systèmes informatiques Economie et gestion de l'entreprise Economie Islamique Orientation et guidance Histoire et civilisation Islamique Charia et droit Sciences de l'information Sciences de la communication Relations Internationales Droit des affaires</p>	<p>Bacs selon cette règle de priorité : 1. Mathématiques 2. Techniques Mathématiques 3. Sciences Expérimentales Bacs selon cette règle de priorité : 1. Economie Gestion 2. Mathématiques 3. Techniques Mathématiques 4. Sciences Expérimentales Bacs selon cette règle de priorité : 1. Langues Etrangères 2. Lettres et Philosophie 3. Mathématiques 4. Techniques Mathématiques 5. Sciences Expérimentales 6. Gestion Economie</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne obtenue au Bac.</p>
12	<p>Institut Supérieur de Commerce et de Gestion Société Nationale du Transport Terrestre, Cooperative Immobilière « El Massa3, Lot b 4 n° 4 Scif 19000, incg.dz@gmail.com www.incgdz.com</p>	<p>Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales</p>	<p>Sciences de gestion</p>	<p>Management</p>	<p>- Gestion Economie - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales</p>	<p>Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat</p>

**Conditions d'accès aux établissements privés de formation supérieure
au titre de l'année universitaire 2021-2022**

N°	Etablissements de Formation	Domaine de Formation	Filière	Spécialité	Séries de Baccalauréat	Base de classement et conditions pédagogiques complémentaires de classement
13	Institut d'Optométrie Adresse : Résidence Les Palmiers Route de Wilaya n° 233, Vers Bouchaout, Ouled Fayel, Alger Tél : 0560.21.73.44 institut.optometrie.alger@gmail.com	Sciences et technologie	Optique et mécanique de précision	Optique et mécanique de précision	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat + la moyenne entre les notes Maths et de physique doit être supérieure ou égale à 10/20
14	Institut Supérieur de gestion (ISG) Adresse : 213, Bois des Cars II, Dely-Brahim, Alger Site web : https://isg.dz Email : contact@isg.dz Tél : 0550-97.67.01/03/06	Sciences économiques, de gestion et sciences commerciales	Sciences commerciales Sciences de gestion	Marketing international Management du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Tech. Mathématiques - Sciences Expérimentales - Gestion Economie 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat
15	Institut de Technologie (NUMEDIA) Adresse : Chemin de wilaya n° 142, Lot n° 03 Rahmania, Sidi-Abdallah, Alger e-mail: technology.d@gmail.com	Mathématiques informatique	informatique	<p>Systèmes autonomes et logiciels embarqués ambiants et mobiles (SA-LEAM)</p> <p>Network Infrastructure and cyber security (NICS)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques - Techniques Mathématiques - Sciences Expérimentales 	Le classement se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat



(*) Dispense une formation de Master seulement.